



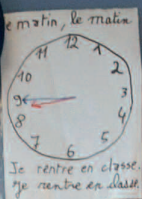
4 • Des « ABCD de l'égalité » abandonnés, mais remplacés 8 • Représenter les parents dans les établissements scolaires 12 • Passerelles de réorientation : quelle efficacité ? 17 • Un métier à la une : policier 32 • Une tablette tactile : oui ! Mais laquelle ?

numéro 382 - Août-septembre-octobre 2014

# L'AVOIX DES PARENTS

|    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | 32 | 33 | 34 | 35 | 36 | 37 | 38 | 39 | 40 |
| 41 | 42 | 43 | 44 | 45 | 46 | 47 | 48 | 49 | 50 |
| 51 | 52 | 53 | 54 | 55 | 56 | 57 | 58 | 59 | 60 |
| 61 | 62 | 63 | 64 | 65 | 66 | 67 | 68 | 69 | 70 |
| 71 | 72 | 73 | 74 | 75 | 76 | 77 | 78 | 79 | 80 |
| 81 | 82 | 83 | 84 | 85 | 86 | 87 | 88 | 89 | 90 |

|    |          |
|----|----------|
| 10 | dix      |
| 11 | onze     |
| 12 | douze    |
| 13 | treize   |
| 14 | quatorze |
| 15 | quinze   |
| 16 | seize    |
| 17 | dix-sept |
| 18 | dix-huit |



Mardi 2 septembre  
C'est la rentrée



## DOSSIER

# Quelles nouveautés à la rentrée ?

ALTERNANCE | APB | GRANDES ÉCOLES | SANTÉ, SOCIAL & PARAMÉDICAL | ARTISTIQUE | ENVIRONNEMENT | INTERNATIONAL | INFORMATIQUE & MULTIMÉDIA | APPRENTISSAGE | BAC

VOTRE ENFANT HÉSITE SUR SON ORIENTATION ?

# 60 SALONS DE l'Étudiant DANS TOUTE LA FRANCE

BIEN CHOISIR SES ÉTUDES ET SON MÉTIER

- DÉCOUVREZ **LES FORMATIONS DU SUPÉRIEUR** EN RENCONTRANT LES UNIVERSITÉS, ÉCOLES, CFA...
- ASSISTEZ AUX **CONFÉRENCES** ANIMÉES PAR NOS JOURNALISTES.
- ÉCHANGEZ AVEC **NOS DOCUMENTALISTES**.
- TOUT SAVOIR SUR **L'ADMISSION POSTBAC**.

→ RETROUVEZ LES VILLES, DATES, HORAIRES ET PROGRAMMES SUR [letudiant.fr](http://letudiant.fr)

→ **ENTRÉE GRATUITE**

POUR VOTRE FAMILLE AUX SALONS DE L'ÉTUDIANT SUR PRÉSENTATION DE CETTE PAGE

# L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



Valérie Marty

**C**hers parents et lecteurs,  
La rentrée 2014 s'annonce sans changement majeur à l'exception de la généralisation du retour à la semaine de 4,5 jours dans le primaire qui n'a pas fini de faire couler de l'encre et qui nous réserve sans doute une rentrée quelque peu mouvementée...

Par ailleurs, en toile de fond de cette rentrée des classes il y a, concernant le second degré, la désaffection inquiétante d'enseignants dans plusieurs disciplines, notamment les mathématiques. La difficulté à recruter des enseignants dans certaines matières se prolonge et risque d'accroître la gestion complexe des remplacements d'enseignants absents.

Jusqu'à présent aucune solution n'a été apportée à ce problème majeur. Les chefs d'établissement gèrent au mieux cette pénurie en faisant appel à des contractuels de niveaux très divers... C'est un vaste sujet qui devrait être pris très au sérieux par les plus hautes instances de l'institution scolaire, faute de quoi nous risquons de nous retrouver dans une situation plus qu'alarmante.

Comment rendre plus attractive une profession qui a souvent si mauvaise presse ? Notons au passage que les problèmes d'agression d'enseignants n'arrangent pas les choses... Comment attirer des jeunes vers ce métier, notamment dans des disciplines où les perspectives de carrière sont plus prometteuses dans d'autres secteurs ? Comment recruter des enseignants de bon niveau dans un contexte de pénurie ?

Autant de questions qui devront, sans plus attendre, faire l'objet d'une réflexion approfondie si l'Education nationale veut éviter de courir à la catastrophe. N'oublions pas que c'est de l'avenir de notre jeunesse qu'il s'agit. Il nous semble que c'est une priorité – et pas un luxe ! – que de parvenir à recruter de bons formateurs pour nos enfants.

Encore des défis à relever pour cette nouvelle année scolaire qui commence... En attendant, nous vous souhaitons une bonne rentrée à toutes et à tous !

Valérie Marty, présidente nationale de la PEEP

## sommaire

numéro 382 - Août-septembre-octobre 2014

### EDUCATION

• **ZOOM** 4  
Des « ABCD de l'égalité » abandonnés, mais remplacés

• **PARENTS D'ELEVES, MODE D'EMPLOI** 7  
Bien choisir son assurance scolaire

• **VIE SCOLAIRE** 8  
- Représenter les parents dans les établissements scolaires  
- Passerelles de réorientation : quelle efficacité ?

• **UN MÉTIER À LA UNE** 17  
Policier

### DOSSIER

• **Les nouveautés de la rentrée** 19

• **GRAND TÉMOIN** 25  
Florence Robine, Directrice générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)



12



19



26

### LA VIE DE LA PEEP

• **Assemblée générale de la Peep** 26  
• **Partenariat Peep-Ternélia : l'intérêt des familles en commun** 27

### MAGAZINE

• **BLOC-NOTES** 28

• **SORTIES EN FAMILLE** 30  
Le parc Phoenix de Nice, un « remarquable jardin »

• **SANTÉ** 31  
Pour une hygiène bucco-dentaire efficace

• **EN FAMILLE** 32  
Une tablette tactile : oui ! Mais laquelle ?

Code d'accès pour le numéro 382 :

**382BF5**

# Des « ABCD de l'égalité »

Expérimentés depuis janvier dans seulement 600 classes de primaire de l'Hexagone, le dispositif des « ABCD de l'égalité » va laisser place à un « plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école », qui doit concerner l'ensemble des élèves, de la maternelle au lycée.

« On s'est lancé dans quelque chose de pédagogique et on s'est retrouvé au milieu d'un séisme ! » En janvier dernier, au moment de débiter l'expérimentation des « ABCD de l'égalité », Danièle Creachcadec, directrice de l'école primaire Louise-Michel à Montreuil (Seine-Saint-Denis), ne se doutait pas de l'ampleur que la polémique allait prendre.

Le dispositif a été officiellement lancé le 13 janvier 2014 par le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Vincent Peillon, et Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des Femmes. Au cœur de la « refondation de l'école », les « ABCD de l'égalité », élaborés par un comité d'experts (chercheurs, enseignants, inspecteurs de l'Éducation nationale, acteurs du réseau des



Le 13 janvier dernier, Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des Femmes, présentait les « ABCD de l'égalité » dans une école de Villeurbanne.

droits des femmes, etc.), consistent à agir dès l'école primaire contre les inégalités garçons-filles et les stéréotypes en parlant des représentations des élèves et des pratiques des professionnels de l'éducation. Ils ont été expérimentés dans 600 classes de primaire de dix académies. Et le « séisme » dont parle Danièle Creachcadec, ce sont les violentes critiques qui ont vu le jour contre ces « ABCD » (lire encadré ci-contre). « Tout le

monde s'est emballé, constate Olivier Hélicher, directeur de l'école Albert-Camus de Fécamp (Seine-Maritime) et enseignant. C'est dommage parce qu'on parle de permettre à des enfants de s'émanciper, de s'ouvrir. On n'est pas là pour influencer sur leur choix, au contraire : on veut leur permettre de faire un choix. Ce sont les stéréotypes qui les influencent. »

Alors que la loi d'orientation du 10 juillet 1989 prévoit déjà que tous les établissements d'enseignement doivent contribuer « à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes », les inégalités garçons-filles demeurent et sont véhiculées dès l'école primaire. Des recherches démontrent par exemple que les enseignants interagissent davantage avec les garçons qu'avec les filles (dans une proportion de deux tiers / un tiers), donnant – inconsciemment – une légitimité plus forte à la parole masculine que féminine (observations effectuées dans des classes mixtes avec des enregistrements vidéo – source : éducol).

repère

## L'OPPOSITION AUX ABCD DE L'ÉGALITÉ

Lors de l'annonce du plan d'action pour l'égalité, Benoît Hamon a justifié ainsi l'abandon des « ABCD » : « Il y a eu une confusion, c'est devenu un étendard ». Comprendre : pour les opposants. La principale opposante est Farida Belghoul, à l'origine des « journées de retrait de l'école » qui ont eu lieu en début d'année et lors desquelles des parents ont boycotté l'école. Soutenue notamment par Alain Escada (président de Civitas), elle assurait, dans une opération de désinformation, que la masturbation était enseignée en maternelle et que les enseignants faisaient l'apologie de l'homosexualité au sein de la « théorie du genre ». « Tout cela est absolument faux » avait alors rétorqué Vincent Peillon.

# BANDONNÉS, MAIS REMPLACÉS

témoignage

**Olivier Héricher**, directeur et enseignant de l'école ZEP Albert-Camus de Fécamp (Seine-Maritime)

## « DÉCOMPLEXER L'ENFANT FACE AUX STÉRÉOTYPES »

« Cette expérience m'a servi et m'a ouvert le regard sur mes pratiques. Par exemple, je fais attention à ne pas toujours demander aux garçons de mettre en place les installations et aux filles de porter les dossards ! Car quand on fait ça, on induit des choses sans faire exprès. Je fais en sorte que des filles jouent au basket et que des garçons s'inscrivent à la chorale. On ouvre le champ des possibles. L'objectif est de décomplexer l'enfant face aux stéréotypes fixés par la

société, d'assimiler le sens de l'égalité. Je ne suis pas là pour m'occuper de ce qui se passe dans les familles ou pour influencer sur la sexualité de l'enfant. J'ai été extrêmement blessé par ce que l'on a pu dire sur notre profession et nos pratiques. Sur le fronton de mon école est inscrit « égalité » : je dois la faire respecter, même si garçons et filles sont différents et le seront toujours. »



### Prise de conscience

En outre, alors qu'elles ont en moyenne de meilleurs résultats scolaires, les filles font globalement un choix d'orientation moins ambitieux. C'est devant ce constat d'échec que les ABCD de l'égalité ont été expérimentés. Des écoles volontaires ont alors répondu à l'appel des rectorats et les enseignants ont reçu une formation. « On a décidé de participer car cela nous obligeait à creuser une réflexion sur nos pratiques » explique Danièle Creachcadec. « On a pu observer en quoi elles véhiculaient les stéréotypes » ajoute Olivier Héricher. Selon le ministère, 86 % des enseignants qui ont pris part aux formations proposées dans le cadre des « ABCD » ont admis avoir « pris conscience de leur participation inconsciente au processus de reconduction des stéréotypes éducationnels ».

Pour mettre en pratique le dispositif, les enseignants ont pu bénéficier de ressources pédagogiques. Un site Internet créé spécifiquement contient des conférences de spécialistes, des textes officiels ou encore des travaux de chercheurs et des séquences pédagogiques. Par exemple, une étude de l'histoire de l'art et de la mode fait observer que le travail des rubans et dentelles n'a pas toujours été l'apanage des dames ou, en français,

l'étude de contes permet de s'interroger sur les rôles féminins et masculins.

Ces séquences se placent au sein des programmes scolaires existants : les « ABCD » ne sont pas une nouvelle matière mais sont intégrés de manière transversale dans les différents enseignements. « A l'école maternelle, on ouvre le champ de l'expérimentation et on n'interdit rien sous prétexte que c'est un garçon ou une fille, explique Danièle Creachcadec. Tous les coins (dînette, construction, etc.) sont ouverts à tous. C'est essentiel pour la construction de leur personnalité et leur ouverture sociale. A l'élémentaire, on insiste sur le fait qu'il n'y a pas de rôle prédéfini. Par exemple, lors des jeux d'équipes, on a instauré la parité et les enfants s'aperçoivent que chacun peut aider l'équipe selon ses compétences et que l'on peut travailler tous ensemble, en complémentarité. » Le sport s'avère ainsi être un bon moyen de combattre les stéréotypes. (lire à ce propos le témoignage d'Olivier Héricher ci-dessus).

Les cours d'histoire, en étudiant des personnages historiques féminins, et ceux de français peuvent aussi servir l'égalité. « On a fait des ateliers écriture où les filles écrivaient le portrait des garçons et inversement, explique Danièle Creachcadec.

Les garçons étaient alors choqués de renvoyer l'image de personnes fortes et pas gentilles. Un garçon a par la suite fait des efforts pour être plus gentil avec les filles car il n'aimait pas qu'on ait cette image (suite page 6)



« On n'interdit rien sous prétexte que c'est un garçon ou une fille. Tous les coins (dînette, construction, etc.) sont ouverts à tous » assure Danièle Creachcadec, directrice de l'école primaire Louise-Michel à Montreuil.

## UN RAPPORT NUANCÉ

En juin, l'Inspection générale de l'Éducation nationale (Igen) a publié un rapport d'évaluation des « ABCD de l'égalité » (à consulter sur le site [www.lavoixdesparents.com](http://www.lavoixdesparents.com)). Si des éléments positifs ont été relevés (en particulier du côté des enseignants, en demande de soutien et d'accompagnement « du fait du caractère sensible du sujet »), le rapport souligne une « réalité difficile à apprécier tant sont diverses les situations académiques » (ressources pédagogiques inégalement exploitées...). Et le rapport de pointer un manque manifeste : l'information préalable des parents d'élèves. Une analyse bien entendu partagée par la Peep. D'autant plus, comme le souligne Valérie Marty, présidente nationale, que sur ce type de sujets, « *les familles doivent être nécessairement associées* ». L'Igen préconise d'ailleurs de « *communiquer avec les parents pour aplanir les différends, lever les malentendus et partager un projet éducatif avec eux.* »

de lui. Certains jouent un rôle de garçon poussé à la caricature tant ils sont enfermés dans ce rôle. »

### Améliorer le vivre ensemble

Mais s'attacher à l'égalité est un travail de chaque instant. Il s'agit ainsi de ne pas systématiquement donner la parole à un garçon, d'énoncer les pronoms personnels sans oublier « elle », ou simplement de discuter des choses du quotidien, comme au moment de Noël et de ses catalogues aux jouets hyper sexués. « Ce travail est important parce que les stéréotypes sont forts et c'est à cet âge-là qu'on peut les atténuer » lance Nathalie, maman de Faustine, en CM1 à l'école Château-Gaillard de Villeurbanne (Rhône) qui participe aux « ABCD ».

Les « ABCD », c'est « ouvrir le champ des possibles », selon l'expression de l'ensei-

gnant Olivier Héricher. « On insiste sur le fait qu'il faut faire des choses selon ses goûts et ne pas s'en interdire parce qu'on est un garçon ou une fille, lance-t-il. L'objectif est de décomplexer l'enfant face aux stéréotypes fixés par la société. » « L'école ne doit pas les enfermer. Mais en même temps, on ne déconstruit rien, on ne brise pas des modèles, précise Danièle Creachcadec. C'est une démarche pédagogique d'ouverture pour améliorer le vivre ensemble. »

Au moment de faire le bilan de l'expérience, beaucoup d'enseignants sont enthousiastes. « On a changé un certain nombre de nos pratiques, on a ouvert les yeux sur la nécessité d'explicitier les choses », assure Danièle Creachcadec. Le rapport de l'inspection générale de l'Éducation nationale sur le dispositif a



Le sport s'avère être un bon moyen de combattre les stéréotypes.

noté des éléments positifs – mais aussi des points qui le sont moins... (lire l'encadré ci-contre). En tout cas, alors qu'elle était prévue, la généralisation des « ABCD » a été abandonnée. Des syndicats enseignants ont dénoncé ce recul d'autant que, selon eux, le « plan d'action pour l'égalité filles-garçons » annoncé le 30 juin par Benoît Hamon, ministre de l'Éducation, et Najat Vallaud-Belkacem pour remplacer les « ABCD », n'engendrerait aucune action concrète. Ce plan, qui concerne tous les établissements des premier et second degrés, est basé sur quatre axes : la généralisation de la formation du personnel éducatif à l'égalité filles-garçons, la diffusion d'outils pédagogiques pour aider les enseignants, des séquences pédagogiques enrichies et l'information des parents. L'égalité filles-garçons prendra ainsi place dans la formation initiale des futurs enseignants, dans la formation continue des enseignants déjà en exercice et dans les futurs programmes scolaires qui devraient être effectifs à la rentrée 2016. Car selon Benoît Hamon : « L'égalité filles-garçons, ça s'apprend. » ■ EC



**Muriel Salle**, responsable de la mise en œuvre de l'ABCD de l'Égalité dans l'Académie du Rhône, historienne et formatrice des enseignants à l'ESPE Lyon spécialisée dans la mixité et l'égalité



### « La sensibilisation a porté ses fruits chez les enseignants »

#### Comment s'est mis en place le dispositif des « ABCD de l'égalité » ?

En septembre nous avons reçu des inspecteurs et des conseillers pédagogiques pour une formation sur l'égalité. On a démontré à partir d'études scientifiques que le traitement différencié des garçons et des filles s'opère fortement dans le système scolaire. Pour beaucoup d'enseignants, la sensibilisation a porté ses fruits.

#### Cette formation est-elle nécessaire ?

Il y a un travail à faire sur les attitudes des enseignants pour gommer ces traitements différenciés. En effet, pour que ça change il faut déjà que les professeurs s'en rendent compte, ce qui est parfois douloureux car ils sont généralement très attachés à l'égalité et ne remarquent pas que leur comportement ne va pas dans ce sens.

# PARENTS D'ÉLÈVES : MODE D'EMPLOI

FICHE N° 27

## Bien CHOISIR son assurance SCOLAIRE

**Même si elle n'est pas obligatoire, l'assurance scolaire est, dans les faits, quasiment incontournable. Voici quelques clés pour choisir celle qui conviendra le mieux à vos enfants.**

**A** chaque rentrée, la question revient comme une ancienne : faut-il ou non souscrire l'assurance scolaire ? Si celle-ci est facultative pour les activités gratuites et obligatoires organisées pendant le temps scolaire, que ce soit à l'intérieur ou hors de l'établissement, elle est en revanche obligatoire dès que l'enfant participe à des activités occasionnelles et facultatives, telles une sortie scolaire, une classe de découverte ou une visite au musée. Pendant le temps scolaire (heures de cours, récréation, cours de sport obligatoires...), vos enfants sont en effet couverts par votre responsabilité civile (généralement incluse dans le contrat « multirisques habitation » de la famille), qui prendra en charge les éventuels dommages causés par vos enfants.

### Les avantages de l'assurance scolaire

Outre qu'elle prend en charge les dommages que l'enfant pourrait causer (généralement sans l'application d'une franchise, mais avec des plafonds de remboursement – voir plus bas), l'assurance scolaire couvre votre enfant pour les dommages subis (garanties accident corporel). Dans ce cas, elle couvrira, par exemple, les frais de remplacement des lunettes ou de prothèse dentaire que la sécurité sociale et la complémentaire santé ne remboursent pas (dans la limite des plafonds fixés). Attention également au choix de la formule d'assurances scolaires : certaines ne couvrent les risques que lorsque l'accident se produit dans le cadre des activités scolaires ou pendant le trajet (domicile-école) alors que d'autres sont opérationnelles toute

l'année et dans toutes les circonstances, aussi bien au domicile que durant les activités extra-scolaires ou pendant les vacances.

### Sur quels critères choisir ?

Si les assurances scolaires couvrent toutes les mêmes grands risques (formules équivalentes), la différence se fait surtout sur les prestations spécifiques, comme par exemple le soutien scolaire à domicile si votre enfant ne peut suivre les cours suite à un accident ou une maladie, la présence d'un garde-malade à son chevet, la prise en charge du transport école-domicile, des séances de soutien psychologique en cas d'agression ou de racket, le remboursement des manuels scolaires s'ils ont été dérobés etc. Prenez garde également aux exclusions : certains assureurs ne couvrent pas les dommages consécutifs à la conduite de deux-roues motorisés ou à la pratique de sports à risques, comme le ski, le benji (saut à l'élastique), certains sports de combat, etc.

Attention enfin aux plafonds, car les assureurs prévoient toujours des montants maximaux d'indemnisation, aussi bien pour les cas graves que pour les frais plus modestes ou les services d'assistance (cours à domicile notamment). Des plafonds qui varient bien entendu en fonction de la formule d'assurance choisie. ■



Remplacement des lunettes, vol de cartable... les assurances scolaires sont parfois les bienvenues !



## POUR UNE ASSURANCE SCOLAIRE COMPLÈTE ET ADAPTÉE

**La PEEP propose une assurance scolaire complète, accessible et adaptée aux besoins des élèves et de leurs parents (3 formules possibles). Gratuité à partir du 4<sup>e</sup> enfant. L'assureur partenaire de la PEEP pour la gestion de ce contrat est le groupe d'assurances MMA qui met son expertise au service de la Fédération depuis 1980. Pour tout renseignement sur la souscription ou pour recevoir le texte intégral du contrat d'assurance, rendez-vous sur le site de la fédération : [www.peep.asso.fr](http://www.peep.asso.fr) ou contactez la Peep au 01 44 15 18 28.**

# Représenter Les Parents dans Les établissements Scolaires

Membres à part entière de la communauté éducative, les parents d'élèves élisent chaque année leurs représentants dans les instances de concertation et de décision des écoles, collèges et lycées. Un rôle essentiel dans la vie des établissements scolaires.

## Quand ont lieu les élections ?

Cette année, les parents d'élèves éliront leurs représentants aux instances de décision des écoles, collèges et lycées le vendredi 10 ou le samedi 11 octobre (à la Réunion et à Mayotte, elles se dérouleront une semaine avant). Comme l'a annoncé le ministre de l'Éducation, ces élections s'inscriront dans le cadre de « La semaine de la démocratie scolaire » – l'élection des représentants des parents d'élèves et celle des représentants de la vie lycéenne auront lieu en même



Un des rôles des représentants des parents d'élèves : leur participation au conseil de classe.

temps. Et Benoît Hamon de préciser, lors de son discours prononcé à l'occasion de l'assemblée générale de la PEEP le 21 juin dernier, que « l'objectif est qu'il y ait

plus de légitimité aux représentants des parents d'élèves, le cas échéant, des lycéens également. C'est pour moi quelque chose de tout à fait important ».

Les parents élus lors de ces élections scolaires (scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste) représentent tous les parents de l'école ou de l'établissement. Leur mission principale : assister au conseil d'école en primaire et au conseil d'administration dans le secondaire, contribuer à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et, pour les parents délégués, participer aux conseils de classe des collèges et lycées.

## Qui est électeur, qui est éligible ?

Les deux parents d'un élève sont électeurs et éligibles. Tous les parents (mariés ou non, séparés ou divorcés) sont concer-



## Les associations de parents d'élèves : un rôle capital

**Organisation nationale qui fédère plusieurs milliers d'associations locales, la PEEP joue un rôle essentiel dans le dialogue entre l'administration et les enseignants, d'une part, les élèves et leur famille, d'autre part. Vous devez recevoir de l'école, du collège ou du lycée, au plus tard à la fin de la première semaine de cours, tous les documents des associations de parents d'élèves représentées dans l'établissement : bulletins d'adhésion et propositions d'assurances. Attention, seules les associations de parents sont habilitées à proposer des assurances qui doivent être obligatoirement jointes aux documents qu'elles diffusent (lire à ce propos dans ce numéro notre article sur les assurances scolaires p. 7).**





**Hervé Scelles**, représentant Peep des parents d'élèves au collège Anne Frank de Saint-Just-Saint-Rambert, dans la Loire (42)

## « Une expérience très enrichissante humainement »

« Pour moi, le rôle des parents d'élèves c'est exactement le lien entre l'éducation et l'instruction de l'enfant. Je pense qu'il y a plusieurs niveaux pour participer à cette démarche, parent d'élève élu au conseil d'administration mais aussi parent d'élève délégué dans la classe de son enfant ; et il reste toujours la possibilité d'aider lors de la mise en place d'actions telles que le forum des métiers ou les journées portes ouvertes.

La difficulté quand vous devenez délégué, c'est dans un premier temps de trouver ses « marques » et de comprendre son rôle. Rapidement, on se rend compte que les rapports de force sont plus équilibrés que l'on ne pourrait le penser. J'ai toujours insisté sur le fait que la PEEP était apolitique, cet argument est très bien ressenti et permet aux parents

qui le souhaitent de comprendre comment fonctionne notre fédération. Etre présent au conseil d'administration (CA) et ce qui en découle, c'est-à-dire aux différentes commissions, permet vraiment d'avoir une influence sur les grands choix à la charge du CA (budget, etc). J'estime qu'être parent délégué m'a beaucoup apporté. Effectivement, cela prend un peu de temps personnel, mais l'expérience est très enrichissante humainement et intellectuellement. J'ai découvert des gens (équipe pédagogique et administration) très motivés et très compétents mais bien souvent enfermés dans un système très lourd. »

Retrouvez l'intégralité du témoignage d'H. Scelles sur [www.lavoixdesparents.com](http://www.lavoixdesparents.com).

nés par les élections – à moins de s'être vu retirer l'autorité parentale. Chaque parent ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre de ses enfants scolarisés dans l'école ou dans l'établissement. Les deux parents peuvent se présenter aux élections dans une même école, sur la même liste ou sur des listes différentes. Notez que les listes peuvent ne pas être complètes mais qu'elles doivent comporter deux noms au minimum.

### Comment se procurer les documents du vote ?

Chaque parent doit recevoir la totalité du matériel de vote, « même si les deux parents résident sous le même toit », six jours au plus tard avant le scrutin. Ces documents peuvent être distribués aux élèves ou expédiés par la Poste (notamment aux parents qui figurent sur la liste électorale mais chez qui les enfants ne résident pas). Ils comprennent la circulaire explicative de l'académie, les bulletins de vote (personnel et secret), les professions de foi et tout le matériel nécessaire pour voter par correspondance (voir en encadré page 10).

Les procédures liées aux élections scolaires doivent être communiquées aux parents dès le début de l'année scolaire, en particulier lors de la réunion de ren-

trée parents – enseignants, mais aussi par voie d'affichage, par le biais du carnet de correspondance de l'enfant, du site internet de l'école ou de l'établissement, etc.

### Quelle représentation des parents au primaire ?

Le conseil d'école, présidé par le directeur, se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours qui suivent l'élection des représentants des parents d'élèves. Il y a autant de représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école que de classes dans l'école.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école : actions pédagogiques et éducatives, restauration scolaire, activités périscolaires. Par ailleurs, comme le précise le décret du 4 novembre 2013, le conseil d'école donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, ainsi que sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.

Un procès-verbal est affiché après chaque séance, dans un lieu qui doit être accessible à tous les parents.

### Quelle représentation des parents dans les collèges et les lycées ?

Le conseil d'administration, présidé par le chef d'établissement, se réunit au moins trois fois par an. Il adopte le projet d'établissement et se prononce sur les objectifs à atteindre (répartition de la DHG - dotation horaire globale – afin d'assurer les enseignements obligatoires et les heures nécessitées par le projet d'établissement). Siègent, dans les collèges de moins de 600 élèves, six parents élus (sept dans les collèges de plus de 600 élèves) et cinq parents élus dans les lycées. Ce conseil adopte le budget et le règlement intérieur (suite page 10)



L'an passé, le taux de participation aux élections scolaires s'élevait à 46,03 % dans le primaire et à 24,59 % dans le secondaire.

## au conseil de discipline

Trois représentants des parents d'élèves dans les collèges et deux dans les lycées siègent dans les conseils de discipline (qui comportent 14 membres). Cette instance est compétente pour prononcer à l'encontre des élèves des sanctions pour des manquements au règlement intérieur de l'établissement.

rieur de l'établissement. Il délibère sur les questions relatives à l'accueil et à l'information des parents, l'hygiène, la santé, la sécurité et les projets importants. Il est consulté sur les mesures de création et de suppression de classes et d'op-

tions ou les principes de choix des manuels scolaires.

### Quel rôle dans les conseils de classe ?

Présidé par le chef d'établissement ou son représentant, il se réunit au moins trois fois par an. Il aborde les questions pédagogiques concernant la vie de la classe et évalue le travail et les résultats de chaque élève, afin de l'aider dans sa scolarité et ses choix d'études.

Dans chaque conseil de classe siègent deux parents d'élèves délégués. A l'issue de chaque conseil, les parents délégués communiquent un compte rendu aux familles (ils sont tenus à la confidentialité lorsqu'il s'agit d'informations personnel-

les). Ils peuvent aussi jouer un rôle de médiation lorsqu'il y a divergence entre les propositions du conseil de classe et les souhaits des familles au sujet de l'orientation d'un élève. Les conseils de classe ne doivent être organisés qu'en dehors des heures de cours, pour faciliter la présence des parents, précisent les textes officiels... « Mais les horaires de ces conseils restent

L'Espace formation de la Peep propose aux associations de parents d'élèves des formations leur permettant de remplir efficacement leur rôle de parent délégué : parent élu en conseil de classe, en conseil d'administration, comprendre la DHG (dotation horaire globale), etc. Contactez l'Espace formation à la Fédération Peep au 01 44 15 18 18.

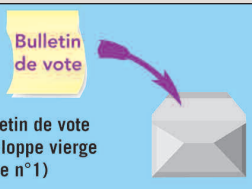
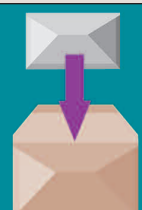
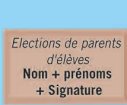


REPÈRE

## Le vote par correspondance

Vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour des élections ? Optez pour le vote par correspondance. Enveloppes, bulletins... la procédure du vote par correspondance obéit à des règles précises (qui vous seront rappelées avec votre matériel de vote) ! Les voici en 3 points :

- 1) Mettez le bulletin de vote dans une première enveloppe (dite enveloppe n° 1) et cachez-la. Cette enveloppe ne doit porter aucune mention ni aucun signe distinctif.
- 2) Placez ensuite cette enveloppe n° 1 dans une seconde enveloppe (dite enveloppe n° 2) et cachez-la. Sur celle-ci, apposez votre signature, inscrivez lisiblement votre nom, prénoms et la mention « élections de parents d'élèves... », si celle-ci n'est pas déjà imprimée.
- 3) Enfin, mettez cette enveloppe n° 2 dans une troisième enveloppe (dite enveloppe n° 3), cachez-la et adressez-la à l'établissement scolaire.

Un conseil : quand vous recevez votre matériel de vote (bulletins et enveloppes), ne tardez pas à renvoyer votre vote, celui-ci devant impérativement parvenir au bureau de vote avant l'heure de la clôture du scrutin. Votre vote par correspondance, sous pli fermé, peut également être transmis directement à l'école ou l'établissement scolaire par votre enfant.

| VOTE PAR CORRESPONDANCE   |   |
|---------------------------|---|
| Une procédure en 5 étapes |   |
| 1                         | <p>Bulletin de vote</p> <p>Glissez le bulletin de vote dans une enveloppe vierge (dite enveloppe n°1) et cachez-la.</p>   |
| 2                         | <p>Placez l'enveloppe n°1 dans une seconde enveloppe (dite enveloppe n°2), et cachez-la.</p>   |
| 3                         | <p>Sur l'enveloppe n°2 apposez votre signature, et inscrivez lisiblement vos nom, prénoms et la mention « élections de parents d'élèves... », si celle-ci n'est pas pré-remplie.</p> <p>Elections de parents d'élèves<br/>Nom + prénoms + Signature</p>  |
| 4                         | <p>Insérez l'enveloppe n°2 dans une troisième enveloppe (dite enveloppe n°3, pré-imprimée et pré-affranchie), et cachez-la.</p> <p>Elections de parents d'élèves<br/>Nom + prénoms + Signature</p>    |
| 5                         | <p>Remettez directement ou postez à l'établissement scolaire l'enveloppe n°3. Elle doit parvenir au bureau de vote avant la clôture du scrutin.</p> <p>ELECTIONS SCOLAIRES<br/>Adresse de l'établissement</p>    |

souvent difficilement conciliables avec nos emplois du temps, regrette Diane-Isabelle Philippe, représentante des parents d'élèves de la PEEP Velaux Ventabren, dans les Bouches-du-Rhône (lire son témoignage ci-contre). Il faut négocier pour les repousser le plus tard possible dans la journée... »

### Vers un statut du parent délégué ?

Des difficultés relayées par de nombreux représentants de parents d'élèves comme l'a souligné Valérie Marty, présidente nationale de la PEEP, dans son discours d'ouverture de l'assemblée générale de la PEEP le 21 juin dernier : « Tous les bénévoles des associations PEEP donnent de leur temps, parfois au détriment de leur vie de famille ou professionnelle, pour représenter l'ensemble des parents au sein de multiples instances : conseils d'école, de classe, d'administration – commissions de discipline, d'appel, d'af-



**Diane-Isabelle Philippe** présidente de l'APE Peep Velaux Ventabren (13)

## « ÊTRE PARTIE PRENANTE DES DÉBATS »

« L'action que l'on peut déployer dans les établissements du secondaire est tout à fait différente de celle du primaire. Les parents sont beaucoup moins informés de ce qui se passe à l'intérieur de l'établissement que fréquente désormais un ado (le vôtre) qui, très souvent, est devenu muet comme une carpe sur tout ce qui tourne autour de sa nouvelle vie de collégien. Vous n'y avez plus accès, il le sait ! Mais sans empiéter sur son domaine si précieux, les parents peuvent et doivent y jouer un rôle qui est plus important que ce qui se déroulait préalablement en primaire. Instaurer une relation de confiance, de respect mutuel est la meilleure porte ouverte aux parents d'élèves. Loin des tensions qui peuvent exister entre l'administration et les enseignants notre rôle est de s'en écarter et de rester focalisé sur l'intérêt des élèves ! »

Retrouvez l'intégralité du témoignage de Diane-Isabelle Philippe sur [www.lavoixdesparents.com](http://www.lavoixdesparents.com).

fection... » Et Valérie Marty de demander au ministre de l'Éducation nationale « une véritable reconnaissance du rôle des représentants de parents d'élèves au cœur de l'École, au travers de la créa-

tion d'un véritable statut du parent délégué ». Benoît Hamon, présent dans la salle, a écouté cette demande, portée par la PEEP depuis de nombreuses années. L'aura-t-il entendue ? ■



**Fuzeau**  
L'univers musical & scolaire

CODE PROMO  
VDP2014

**-10%**  
sur tout  
le catalogue\*

La solution  
pour vos **activités**  
**périscolaires**  
Les ateliers d'éveil musical

**Une malle complète  
prête à l'emploi et interactive !**

24 instruments  
+ 1 livret de 56 pages  
+ 2 CD  
+ 24 cartes

**Nouveau**  
Découvrez  
**CUP of ZIK**  
Le succès  
de la rentrée



\* Hors promotion en cours, valable du 20/08 au 18/10/2014.  
© Fuzeau 2014 - 401649 - Conception & Réalisation Groupe Easycom® - www.groupe-easycom.com

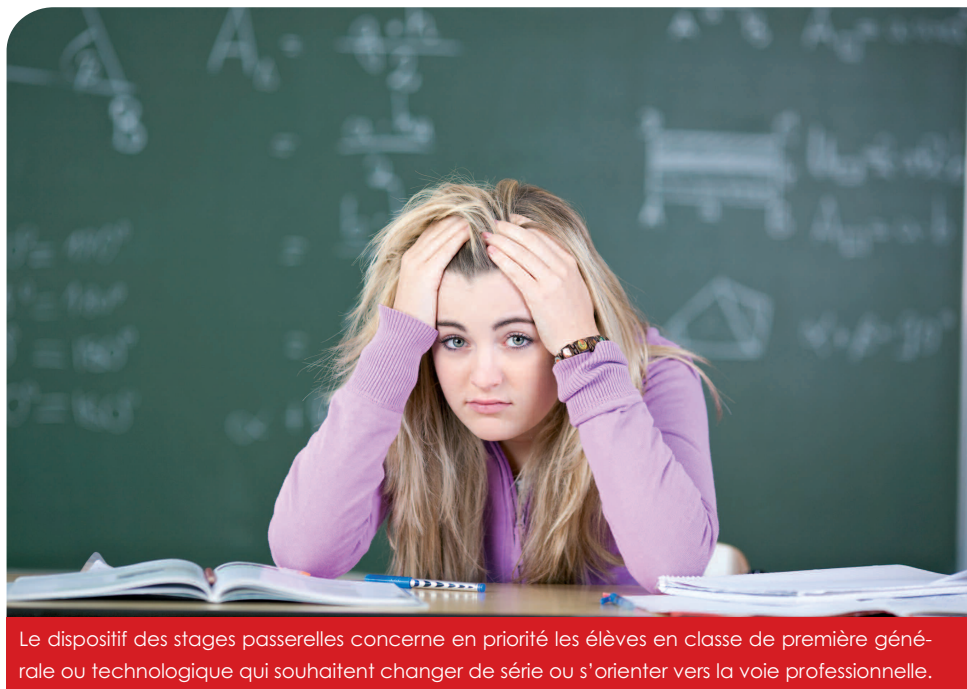
[www.fuzeau.com](http://www.fuzeau.com)

Éditions Fuzeau - Tél. 05 49 72 29 09

# PASSERELLES DE RÉORIENTATION

Evidente ou sujette à questionnement, l'orientation s'avère dans tous les cas un tournant dans la scolarité. Hier, toute tracée jusqu'au bac de la série choisie, le réaiguillage sur une autre voie est désormais possible grâce aux passerelles. Mais, dispositif efficace pour élèves motivés ou mesure accessoire pour adolescents indécis ?

**D**ans le domaine de l'orientation, les cycles ont la part belle. Dits « de détermination » en seconde ou « terminal » en première et terminale, ils imposent le rythme de la prise de décision. Mais c'est bien connu, tous les adolescents ne sont pas réglés sur le même métronome et leur maturité évolue beaucoup entre les classes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup>. De plus, l'orientation est un processus complexe qui doit autoriser divers cheminements. Aussi, depuis la rentrée scolaire 2010-2011, il a été décidé que des stages pourront être organisés dans l'ensemble des lycées, pendant les vacances scolaires et/ou en cours d'an-



Le dispositif des stages passerelles concerne en priorité les élèves en classe de première générale ou technologique qui souhaitent changer de série ou s'orienter vers la voie professionnelle.

née, chaque fois que cela paraîtra nécessaire. Articulés avec l'accompagnement personnalisé, ces stages ont pour objectif de favoriser la réussite scolaire des élèves en proposant une offre éducative complémentaire. L'un de ces stages baptisé « passerelle » vise à permettre un changement d'orientation.

## Stage ou pas stage

L'idée de ces stages « passerelles » est

simple : permettre aux lycéens volontaires et motivés de se réorienter sans redoubler ni prendre de retard, en adhérant à une forme de contrat. D'un côté, l'établissement d'accueil leur offre 4 journées de stage pendant les vacances scolaires. Et de l'autre, l'élève s'engage à fournir un travail soutenu, notamment dans les disciplines nouvelles pour lui. Il ne s'agit pas, là, pour l'élève et les professeurs concernés, de rattraper les enseignements non reçus/dispensés l'année précédente, mais de mettre le pied à l'étrier pour aborder en confiance la rentrée dans un univers de formation nouveau. Le contenu, la durée et les modalités d'organisation du stage sont communiqués à la famille ou à l'élève majeur qui fait connaître son accord dont il est fait expressément mention dans la fiche-navette d'orientation. Un stage non impératif, il s'agit d'une proposition faite à l'élève au vu des besoins spécifiques.

Pour preuve, le proviseur Eric Gurgey du

REPÈRE

## ORIENTATION EN FIN DE SECONDE

**En 2012, à l'issue de la seconde générale et technologique, 86 % des élèves poursuivaient leur scolarité vers une première générale ou technologique, dont un tiers vers la série S et 10 % en première littéraire. Les premières technologiques représentent un peu plus d'un quart des orientations post-seconde.**

**Quant aux chiffres des réorientations, ils ne sont pas connus : le ministère de l'Éducation précise que le redoublement (incluant « orientations vers le professionnel »...) a concerné 13,69 % des élèves de seconde en 2012.**

# on : QUELLE EFFICACITÉ ?



**Virginie Coupriaux**, enseignante en 1<sup>re</sup> et terminale (commerce et vente) et coordinatrice tertiaire au lycée professionnel Pontarcher de Vesoul



## « LES PASSERELLES NE FONT PAS DE MIRACLES ! »

### Comment qualifieriez-vous votre expérience des élèves « passerelles » ?

En moyenne j'en ai un à deux par classe sur un effectif de 15 et dans la majorité des cas, ce dispositif fonctionne car le projet est réfléchi et mûri. En revanche si cette passerelle est pensée comme le moyen pour l'élève en difficulté d'avoir plus facilement son bac, c'est une erreur ! Le bac pro n'est pas plus simple que le bac général ou technologique. Quand ils arrivent des filières générale ou technologique, ils n'ont pas la connaissance de l'entreprise ni de l'exigence des stages. S'il n'y a pas à la base l'envie d'intégrer une entreprise très tôt, cela s'avère très difficile pour eux. Sur 3 ans de lycée, il y a 6 mois de stage ce qui implique d'adhérer au fonctionnement d'une entreprise car elle ne fera pas de cadeau.

### Manque de motivation des élèves ou défaut d'information ?

Il y a le manque d'information des élèves et de leur famille mais aussi la représentation qu'ils se font de la voie pro, qui est parfois totalement erronée. Sur le papier, la passerelle vers la voie pro paraît simple mais dès lors qu'ils ont l'obligation d'aller 35 h en entreprise de manière assidue, les choses se compliquent.

Les passerelles ne font pas de miracles mais il y a heureusement des révélations pour ceux qui adhèrent à la formation. Et, dans ce cas, c'est bénéfique pour la classe de montrer que d'autres parcours sont possibles et que ces élèves ont su rebondir après avoir connu une situation compliquée en seconde ou en première.

lycée professionnel Pontarcher n'a pas fait faire cette année de stages passerelles au sens strict, soit 4-5 jours en juillet et août. « Soit les élèves se réorientaient dans des filières professionnelles proches, soit ils trouvaient trop compliqué de rattraper le retard pris dans une matière qu'ils n'avaient jamais étudiée. »

Ce fut le cas de Nassuhati Massoundi, 21 ans qui suite à deux échecs au bac ES en Outre-mer et en France a décidé de partir en terminale bac pro Secrétariat dans ce lycée, mais le retard pris en comptabilité ne pouvait se compenser sur seulement quelques jours de stage. « J'ai réalisé que ce serait difficile de faire une bonne terminale sans connaître les bases. J'ai alors accepté de repartir en 1<sup>re</sup> pour ne pas risquer de rater mon bac une nouvelle fois. » Un effort payant car pour son proviseur Eric Gurgey, « elle s'est révélée être une

excellente élève qui va pouvoir reprendre son projet professionnel là où elle l'avait abandonné ».

### Un dispositif souple et ouvert

Si la cible de ce dispositif reste en priorité les élèves en classe de première générale ou technologique souhaitant changer de série, ou souhaitant passer dans la voie professionnelle ou inversement, ces stages peuvent également s'adresser aux élèves de seconde souhaitant s'orienter de la voie générale et technologique vers la voie professionnelle ou inversement. Et, de façon exceptionnelle, peuvent être concernés les élèves des classes terminales de l'enseignement général et technologique comme Nassuhati. Dans ce cas, les stages devront avoir lieu dès les vacances de Toussaint pour un changement d'orientation le plus tôt possible dans l'année. (suite page 14)



Lors d'un stage passerelle, l'élève s'engage à fournir un travail soutenu, notamment dans les disciplines nouvelles pour lui.



**Joseph Kali**, 18 ans, en 1<sup>re</sup> Accueil-relations clients et usagers

## « Un an APRÈS, LE CHOIX S'EST RÉVÉLÉ BÉNÉFIQUE »

« Etant donné que je rencontrais des difficultés en seconde professionnelle Gestion administration, je me suis renseigné auprès de mon professeur principal sur les possibilités de réorientation. Sans place disponible en 1<sup>re</sup> Commerce, mon premier choix, j'ai opté pour la 1<sup>re</sup> Accueil-relations clients et usagers. J'ai alors rédigé une lettre de motivation pour les besoins de mon dossier « Passerelle ». Comme il s'agit d'un champ proche appartenant au même domaine tertiaire que ma filière

initiale, je n'ai pas eu à faire de stage de rattrapage durant l'été.

Un an après ce changement, cela se révèle un choix bénéfique puisque, aujourd'hui, j'ai de bons résultats et obtenu les encouragements lors de mon conseil de classe de fin d'année. Cette filière met l'accent sur le relationnel humain ce qui correspond plus à mon profil et me conforte dans mon projet professionnel : un BTS professions immobilières. »

Le lycée professionnel Pontarcher à Vesoul fait figure d'exemple dans la mise en œuvre de cette offre de formation, une des nouveautés de la réforme du lycée. Dans la plupart des cas, l'usage de la passerelle se fait depuis les filières du général et du technologique vers la voie professionnelle. Avec un recul de 3 ans sur le dispositif « passerelle » et 8-10 élèves concernés par an, Eric Gurgey, le proviseur, peut constater que cela a plutôt bien fonctionné dans 80 % des cas. « Comme pour toutes les orientations,

*quand on a face à soi un jeune motivé qui a envie de réussir c'est une très belle opportunité de pouvoir changer de filière. »*

### L'ouverture des vannes de la réorientation

Une opportunité qui ouvre désormais le champ des possibles et de la réflexion. « Avant cette mesure, les élèves de 1<sup>re</sup> n'avaient pas d'autres solutions que de continuer dans leur filière et ne se posaient même pas la question. Elle s'est

*posée à partir du moment où l'on a ouvert les vannes. Finalement cette nouvelle réglementation a créé le besoin. »* Autant les élèves de 1<sup>re</sup> ont aujourd'hui un choix qu'ils n'avaient pas, autant les élèves de seconde ont désormais une solution qu'ils n'avaient pas non plus. En effet, « le réel changement est à noter pour les élèves de seconde générale qui étaient obligés de demander leur redoublement en seconde professionnelle pour changer de filière soit 5 à 7 % des effectifs de seconde au lycée Pontarcher. Désormais, les élèves dont la seconde a été correcte peuvent accéder directement à une 1<sup>re</sup> professionnelle et ne perdent plus une année. »

Si ce dispositif des stages passerelles est, à en croire le proviseur Eric Gurgey, « une mesure qui en valait la peine » en permettant à des élèves motivés d'enviesager un nouvel avenir professionnel, il n'y a pas que les adolescents qui ont besoin de mûrir leur réflexion d'orientation. Certains parents également. C'est le cas d'une élève de seconde Gestion administration qui va partir en mécanique automobile, sa maman ayant enfin donné son feu vert. « Cette jeune fille avait ce projet depuis 2 ans mais sa maman ne voulait pas d'une fille en mécanique. Pendant ces années, la jeune fille a eu à cœur de convaincre sa famille de son projet. » Et grâce à la passerelle elle a la possibilité de réaliser son rêve... professionnel. ■

JNV



Principe des stages « passerelles » : permettre aux lycéens volontaires et motivés de se réorienter sans redoubler ni prendre de retard, en adhérant à une forme de contrat.

# RÉUSSIR

## BACCALAURÉAT

- Terminales S et ES "pilotes" orientées HEC ou orientées Sciences Po
- Stages intensifs de révision et perfectionnement à la Toussaint, Noël, février, Pâques pour Premières et Terminales
- Cycles continus et cycles intensifs de révision Premières et Terminales
- Concours des écoles de commerce et écoles d'ingénieurs accessibles après le bac
- Stages et cycles d'initiation Sciences Po dès la Première pour suivre les nouvelles dates des concours d'entrée
- Test probatoire de l'École du Louvre
- Concours Bachelor Ecricome, Atout+3, réseau EGC

## HEC - ESSEC - ESCP Europe - EML

- Classes préparatoires annuelles "pilotes" voie Scientifique et voie Économique 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années
- Stages intensifs de révision et perfectionnement à la Toussaint, Noël, février, Pâques, stage de pré-rentree fin août
- Stage de préparation des oraux
- Stage de préparation des concours littéraires "BEL" en février
- "IPESUP Summer Session in Paris" durant l'été

## SCIENCES PO

- IEP de province : classes préparatoires annuelles et stages intensifs
- IEP de Paris et province : cycle continu parallèle à la Terminale les mercredis ou samedis et cycle de stages intensifs (Pré-rentree, Toussaint, Noël, février, Pâques). Stage d'initiation dès la première.

## MATH SUP - MATH SPÉ

- Classe Math Spé PC\* "pilote" réservée à des 5/2
- Stages intensifs en février et à Pâques pour Sup et Spé
- Stages de pré-rentree (de TS vers Sup et de Sup vers Spé)

**ipesup**

[www.ipesup.fr](http://www.ipesup.fr) | 01 44 32 12 00 | 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris  
Enseignement supérieur et secondaire privé



## Les tests **TOEFL Junior**

Accompagnez vos enfants **sur la route du succès !**

Conçus pour les collégiens de 11 ans et plus, les tests *TOEFL Junior* mesurent et certifient les compétences en langue anglaise de vos enfants dans un contexte scolaire et extrascolaire.

**Avec les tests *TOEFL Junior*, vous pouvez :**

- Identifier leur niveau d'anglais,
- Repérer les axes d'amélioration,
- Suivre et valoriser leurs progrès en les motivant !

Les sessions de tests sont organisées à la demande des établissements scolaires.

\* Les scores sont corrélés sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (niveaux A2 à B2)

En savoir plus :  
[www.etsglobal.org](http://www.etsglobal.org)  
01 40 75 95 20

 **TOEFL Junior**

*Listening. Learning. Leading.*

# La POLICE de demain



Credit photo: © DDCPH

## ADJOINTS DE SÉCURITÉ

LA PRÉFECTURE DE POLICE RECRUTE

POUR PARIS, LES HAUTS-DE-SEINE, LA SEINE-SAINT-DENIS ET LE VAL-DE-MARNE

RENSEIGNEMENTS

[prefecturedepolice.fr](http://prefecturedepolice.fr)

01 53 73 53 27



Retrouvez toutes les informations  
sur le site de la préfecture de Police  
[www.prefecturedepolice.fr](http://www.prefecturedepolice.fr)





# PROFESSION POLICIER

Policier, ce n'est pas un métier, « c'est une aventure », pour le capitaine de police Thierry Rathbeger, de la délégation inter-régionale au recrutement et à la formation sud-est. D'autant qu'il n'y a pas un métier de policier mais plusieurs : motocycliste, enquêteur, sauveteur en montagne, policier chargé du relevé des traces et des indices...

## Policier, c'est quoi ?

« C'est un métier de service public tourné vers les autres, explique le capitaine Rathbeger. On agit pour la protection des personnes et des biens et l'assistance aux personnes. On est là pour permettre aux gens de vivre ensemble en faisant respecter les lois. » C'est également avoir des pouvoirs dont il faut user avec « discernement, bon sens et justice », selon Hervé Spaes, brigadier-chef de police à l'Unité promotion recrutement égalité des chances.

## Comment devenir policier ?

Il y a les **concours traditionnels** pour devenir gardien de la paix, officier ou commissaire. Pour passer le concours de gardien de la paix, il faut avoir un bac au minimum (bac + 3 pour officier et

bac + 5 pour commissaire). Plusieurs épreuves : test psychotechnique, étude de texte, QCM de culture général, d'orthographe, de grammaire et de mathématiques, épreuves sportives, de résistance au stress, de mémoire visuelle et enfin deux oraux, motivation et langue étrangère. Si le candidat est admis, un an d'école l'attend au cours duquel il est formé et rémunéré 1486 euros par mois. Il choisit alors son poste en fonction de son classement, et selon le concours passé (deux concours possibles : national ou Ile-de-France). Il y a environ 2 000 gardiens de la paix recrutés chaque année pour 30 000 candidats, ces chiffres variant d'une année à une autre.

En outre, il y a les **concours de l'égalité des chances** – réservés aux cadets de la République et aux adjoints de sécurité



Des bureaux de recrutement de la police existent pour se renseigner et avoir un avis personnalisé. Un site internet est dédié à la formation et aux informations sur le recrutement : [www.lapolicerecrute.fr](http://www.lapolicerecrute.fr). En photo ci-dessus, Hervé Spaes, brigadier-chef de police à l'Unité promotion recrutement égalité des chances.

(ADS) – similaires dans les épreuves aux concours traditionnels mais accessibles sans diplôme. Le parcours cadet de la République permet d'être formé un an, rémunéré 492 euros par mois, d'accéder aux fonctions d'ADS et de préparer le concours de gardien de la paix. Les ADS suivent une formation de 3 mois avec à l'issue un contrat de trois ans renouvelable une fois, rémunéré 1232 euros par mois en Ile-de-France et 1157 euros en province.

## Quelle évolution de carrière ?

Après quatre ans en tant que gardien de la paix, un examen permet de devenir brigadier et d'accéder ensuite aux grades de brigadier-chef puis brigadier-major. La promotion interne permet par ailleurs de concourir aux postes d'officiers et de commissaires. Après les premières années passées dans la région choisie suite au concours, il est possible de demander à être muté. ■



**Christophe Sangoï**, 39 ans, gardien de la paix à Bourg-en-Bresse (Ain)



## « Un MÉTIER TRÈS VARIÉ »

« J'ai découvert le métier de policier pendant mon service militaire. J'ai passé le concours puis je suis entré à l'école en 2000, où je suis resté un an en faisant des stages. Puis, j'ai commencé à Paris où je suis resté 3 ans en police de proximité. J'ai ensuite été muté à Lyon et depuis 2007 je suis en police secours à Bourg. On travaille par cycle : 4 jours de travail, 2 après-midi (12 h 50 - 21 h) puis 2 matins (4 h 50 - 13 h) et 2 jours de repos. Il n'y a pas vraiment de journée-type. On peut passer, mais c'est rare, 2-3 heures sans intervention et dans ces cas-là on est en patrouille, en binôme au moins. C'est un métier très varié avec différentes missions : problèmes de circulation, de voisinage, familiaux, constatation de délits... On se doit d'être à l'écoute du citoyen, à son service. C'est un métier que j'aime et si, comme c'est mon cas, ce n'est pas forcément une vocation, il faut avoir envie de le faire, ce ne peut être un métier par défaut. »

**FINI LES SACS  
TROP LOURDS !**



**Vous êtes parent d'élève :**  
**commandez les manuels**  
**de votre enfant**  
**en version numérique**

- ➔ Dans les matières et les niveaux de votre choix
- ➔ Consultables à tout moment, sur PC, MAC ou tablette



En vente pour les parents  
sur le site du KNE :

[www.kiosque-edu.com/B2C](http://www.kiosque-edu.com/B2C)

**KNE** Le kiosque  
numérique  
de l'éducation

éditions  
**didier**

**hachette**  
ÉDUCATION



## Séjours linguistiques à l'étranger

**Pour jeunes et adultes**

- > Cours tous niveaux
- > Plus de 42 écoles de langues EF
- > De une semaine à une année d'études
- > Préparation BAC, TOEFL, TOEIC...
- > Possibilité de prise en charge DIF, CIF, AIF...

### BUREAUX EF EN FRANCE

Paris : 01 42 61 46 26  
Strasbourg : 03 88 16 16 05  
Lyon : 04 72 69 54 50  
Nice : 04 92 00 09 90  
Marseille : 04 96 17 06 80  
Bordeaux : 05 56 80 17 93  
Toulouse : 05 61 23 63 94  
Nantes : 0800 94 01 31

[www.ef.com](http://www.ef.com)



# RENTRÉE 2014-2015 : QUELLES NOUVEAUTÉS ?

**L'**année scolaire 2014-2015 va s'ouvrir dans un contexte particulier. Elle intervient quelques mois seulement après la publication d'une enquête Pisa montrant un accroissement inquiétant en France des inégalités entre les bons et les mauvais élèves. Surtout, la rentrée 2014 sera la première de Benoît Hamon. Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, nommé en avril dernier, sera amené à mettre en œuvre une série de mesures issues de la loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école lancée par son prédécesseur. Cette mission sera d'autant plus délicate que le ministre n'est pas le seul à avoir changé. Dans le même temps, un nouveau Directeur général de l'enseignement scolaire a été nommé (lire son interview page 25) et le Conseil supérieur des programmes (CSP) a lui aussi changé de tête. Benoît Hamon a déjà assuré qu'il mettrait ses pas dans ceux de son prédécesseur, mais nul doute que la nouvelle équipe cherchera aussi à imprimer sa propre marque.

CB





Dans une récente consultation organisée par la Peep, 63 % des parents ayant des enfants en primaire se sont prononcés pour l'abandon de la réforme des rythmes scolaires.

REPÈRE

## La rentrée décalée

Elle devait avoir lieu le 1er septembre. La rentrée des élèves se fera finalement le lendemain, le mardi 2 septembre. Cette décision prise lors du Conseil supérieur de l'éducation du 16 mai dernier est la conséquence du report de la pré-rentrée des enseignants du vendredi 29 août au lundi 1er septembre. Le ministre de l'Éducation nationale, Benoît Hamon, a expliqué ce décalage par des soucis de gestion informatique des contrats des nouveaux enseignants, mais plusieurs syndicats d'enseignants se sont vantés d'être à l'origine de cette demande. Cette journée ne sera finalement pas rattrapée au cours de l'année.

La rentrée 2014 sera marquée par de nouvelles dispositions issues de la loi sur la refondation de l'école du 8 juillet 2013, dont certaines vont profondément modifier les habitudes des enseignants et des familles.

### L'heure de vérité pour les nouveaux rythmes scolaires

C'est sans aucun doute la réforme qui génère le plus de craintes. À partir de la rentrée, finie la semaine de 4 jours. Tous les élèves de primaire iront désormais à l'école quatre jours et demi par semaine. Si le temps d'enseignement reste de 24 heures par semaine, il sera dorénavant réparti sur 9 demi-journées au lieu de 8. Quelques communes ont fait le choix du samedi matin, mais dans la très grande majorité des cas, c'est le mercredi matin qui sera travaillé. Chaque journée d'école ne devra pas dépasser 5 h 30 (3 h 30 pour la matinée supplémentaire). La pause du midi, elle, ne pourra être inférieure à 1 h 30. Cette nouvelle organisation a pour objectif de renforcer l'attention et la concentration des enfants tout au long de la journée. Après les cours, les mairies sont censées proposer aux élèves des activités périscolaires (sport, activités culturelles ou artistiques, etc.). C'est là que le bât blesse. La plupart des communes dénoncent

le coût élevé de la mise en oeuvre de ces activités et leur difficulté à recruter des animateurs, auxquels s'ajoutent des problèmes logistiques liés au transport ou à la cantine. Résultat : un grand nombre d'entre elles vont se contenter de prolonger la garderie ou feront payer aux parents l'accès aux activités périscolaires. Benoît Hamon a bien apporté quelques assouplissements au projet initial en donnant notamment la possibilité aux maires qui le souhaitent de regrouper les activités périscolaires sur une demi-journée. Il a également promis que des aides financières seraient reconduites et que les communes qui le souhaitent pourraient réduire d'une heure le temps de travail hebdomadaire en échange d'un raccourcissement des vacances. Ces annonces sont loin d'avoir tout réglé. Certains maires ont d'ores et déjà annoncé qu'ils n'appliqueraient pas la réforme, quitte à se mettre hors-la-loi. En réponse, le ministre a promis des actions en justice contre les communes récalcitrantes.

Comme nous l'avons fait régulièrement dans ces colonnes, nous reviendrons naturellement sur la généralisation de ces nouveaux rythmes scolaires, qui sont loin de recueillir l'approbation générale, notamment de la part des parents d'élèves, comme l'a montré la PEEP dans une récente consultation où 63 % des



## Vers une évaluation PLUS « POSITIVE »

**Et si les notes disparaissaient ? Le 24 juin dernier, le ministre a annoncé sa volonté de remettre complètement à plat le système d'évaluation et lancé une grande consultation sur le sujet. L'évaluation fait depuis longtemps l'objet de nombreuses critiques. Sous sa forme actuelle, elle n'aide pas suffisamment les élèves à identifier leurs erreurs, ne permet pas de rendre compte des progrès réalisés et peut même être à l'origine de découragement chez**

**certaines élèves. En attendant cette grande réforme, des adaptations pourraient voir le jour dès cette année. Dans sa circulaire de rentrée, le ministre de l'Éducation nationale a demandé aux enseignants de mieux expliquer leur notation et de pointer les progrès réalisés plutôt que de souligner les erreurs et les carences, de manière à encourager les élèves et faire en sorte que l'évaluation soit plus simple et compréhensible par les familles.**

parents ayant des enfants en primaire se sont prononcés pour l'abandon de cette réforme. En attendant, vous pouvez consulter les horaires de l'école dans votre commune sur le site mis en place par le ministère à l'adresse : [www.5matinees.education.gouv.fr](http://www.5matinees.education.gouv.fr).

### Un renforcement de la lutte contre les inégalités

C'était l'une des conclusions les plus frappantes de la dernière enquête PISA sur le niveau des élèves des pays de l'OCDE. Si la France continue à avoir de bons élèves, elle doit faire face à une recrudescence inquiétante du nombre d'élèves en grande difficulté. Face à ce constat, le nouveau ministre de l'Éducation nationale a proclamé son intention de faire de la lutte contre les inégalités l'une de ses grandes priorités.

Dès la rentrée prochaine, les établissements de 102 Réseaux d'éducation prioritaires (REP+) se verront attribuer un enseignant supplémentaire (opération « Plus de maîtres que de classes ») chargé de travailler auprès des élèves les plus en difficulté afin de les aider à acquérir les apprentissages de base, notamment en lecture et en compréhension. Dans ces zones, les enfants pourront être scolarisés avant même qu'ils aient atteint l'âge de 3 ans et les élèves de 6<sup>e</sup> bénéficieront d'un « accompagnement continu » jusqu'à 16 h 30, les heures de permanence étant mises à profit pour les aider à faire leurs devoirs ou leur faire acquérir une méthodologie. Ces mesures ont vocation à être étendues aux autres REP+ à la rentrée 2015 puis à l'ensemble des réseaux prioritaires l'année suivante. Et ce n'est pas

tout. Dès la rentrée 2014, les enseignants de REP+ bénéficieront de temps supplémentaire pour se former et pour travailler en équipe. Leur indemnité d'exercice en éducation prioritaire sera doublée.

Le ministre a également annoncé la création d'internats de proximité pour les collégiens, un système de tutorat pour les enseignants, le recrutement de 500 assistants de prévention et de sécurité supplémentaires ainsi qu'une augmentation du nombre de postes d'infirmiers et d'assistants sociaux. Les efforts menés (suite page 22)



A partir des recommandations du Conseil supérieur des programmes, un nouveau programme de maternelle devrait entrer en application à la rentrée 2015.

## Les « nouveaux maîtres » SUR LE TERRAIN

A la rentrée 2014 vont arriver dans les écoles les premiers stagiaires issus de la nouvelle formation des maîtres. Après avoir été recrutés sur concours, ils vont intégrer les Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), qui remplacent les IUFM, où ils suivront pendant un an une formation alternant des cours théoriques et des stages sur le terrain. Le gouvernement compte beaucoup sur cette formation remaniée pour relever le niveau des enseignants.



Alors que l'on constate une recrudescence inquiétante du nombre d'élèves en grande difficulté, le ministre de l'Éducation nationale, Benoît Hamon, a proclamé son intention de faire de la lutte contre les inégalités l'une de ses grandes priorités, en particulier en primaire.

dans le secondaire pour lutter contre le décrochage scolaire seront poursuivis.

### Un programme de primaire « ajusté »

La refonte complète des programmes de primaire n'est pas prévue avant 2016. Pour autant, le Conseil supérieur des programmes (CSP) a publié au printemps dernier une série

de recommandations à mettre en œuvre dès la rentrée 2014.

En français, par exemple, la circulaire demande aux enseignants de CP et de CE1 de diversifier au maximum les types de textes à lire et de rendre quotidienne la pratique de l'écriture cursive. Les maîtres devront par ailleurs, encore plus qu'aujourd'hui, insister sur la maîtrise du passé composé, de l'imparfait et du futur ou des notions lexicales (synonymes, antonymes...).

En mathématiques, les élèves devront avoir compris le fonctionnement des opérations et savoir compter jusqu'à 1 000 à la fin du CE1. Les années suivantes, ils devront impérativement apprendre à tracer des angles droits avec un gabarit ou encore calculer l'aire d'un rectangle. La circulaire insiste aussi sur le passage par des représentations réelles pour inculquer certaines notions. Les enseignants devront ainsi, plus que jamais, s'appuyer sur l'utilisation de contenants pour découvrir les volumes ou passer par des problèmes de la vie courante pour apprendre à remplir les tableaux. Le texte ne se contente pas de recenser les notions à apprendre. Il précise aussi celles qui seront abordées au collège et (suite page 24)

## 2014-2015 : année de concertation

Les prochains mois s'annoncent chargés pour le Conseil supérieur des programmes (CSP). Alors qu'il vient de remettre au ministre ses conclusions concernant la refonte du socle commun de connaissances et de compétences et la réforme des programmes de l'école maternelle, le CSP doit terminer pour le mois de septembre son projet de référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle. Dans la foulée, il travaillera sur d'autres sujets majeurs, notamment la refonte des programmes de l'école élémentaire et du collège que le ministre attend en janvier prochain.

Tout au long de l'année seront aussi organisées des phases de consultation auprès des équipes enseignantes de manière à ce que de nouveaux programmes entrent en vigueur à la rentrée 2015. Le CSP devra, en outre, créer des actions de formation spécifique ainsi que des supports pédagogiques à l'attention des enseignants.



# COURS D'ANGLAIS À LYON, MARSEILLE ET EN ILE-DE-FRANCE



Pendant l'année et les vacances scolaires  
Pour les jeunes de 6 à 17 ans

80 ans d'expérience dans l'enseignement de l'anglais à travers le monde

[www.britishcouncil.fr](http://www.britishcouncil.fr)

## itii Généralistes de Talents

Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie Ile-de-France

Un partenariat avec et pour les entreprises industrielles

- ➔ plus de 2000 élèves-ingénieurs en formation
- ➔ plus de 1000 entreprises partenaires
- ➔ 8 organisations professionnelles
- ➔ 11 écoles d'ingénieurs/universités

Conçues AVEC  
et POUR les entreprises  
industrielles

### Avantages

- Un diplôme reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).
- Une expérience professionnelle
- Un salaire



L'ITII Ile-de-France fait partie du réseau national des ITII

SITE [www.itii-iledefrance.fr](http://www.itii-iledefrance.fr): 8080  
Courriel: [itii-id@gimrp.org](mailto:itii-id@gimrp.org)

Choisir un métier qui ouvre l'horizon...

## Diplômés Bac +2

Devenez ingénieur(e) par

# L'apprentissage

ALTERNANCE École d'Ingénieurs / Entreprises

19 formations destinées à des jeunes en formation initiale issus de Bac +2, ...

### Domaines de spécialité

- Bâtiment et travaux Publics
- Électronique
- Énergétique
- Généraliste
- Électrique
- Génie Industriel
- Mécanique / Mécanique et automatique
- Informatique / Informatique Industrielle
- Matériaux
- Optronique / Photonique
- Sciences et technologies nucléaires

### Écoles délivrant le diplôme

- EI CESI ■ EI CNAM ■ ENSEA ■ ENSIE ■ ENSMP ■ EPF ■ ICAM
- Polytech Paris Sud ■ Polytech Paris UPMC ■ SUPMECA

## RETOUR DE L'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE EN TERMINALE S

Dans le cadre de la réforme du lycée, l'histoire-géographie redevient obligatoire en terminale S.

Cette matière fera désormais l'objet d'une évaluation à l'épreuve terminale du baccalauréat et non plus lors des épreuves anticipées de fin de première.

Des dispositions transitoires sont prévues pour les élèves qui auront échoué au baccalauréat 2014.

sur lesquelles il n'est donc pas utile d'insister en primaire.

### Une transition en douceur vers le collège

Malgré quelques avancées, le passage en sixième reste un moment délicat pour de nombreux élèves. Pour éviter que certains ne décrochent, la loi sur la refondation de l'école a imposé la création, dans chaque secteur, d'un conseil école-collège. Cette structure, composée de professeurs des écoles et des collèges et présidée par l'inspecteur chargé de la circonscription, a pour but de favoriser les échanges entre les équipes et de renforcer la cohérence entre le primaire et le secondaire. Les enseignants peuvent ainsi, deux fois par an, partager leurs expériences mais aussi proposer au conseil d'administration du collège et aux conseils des écoles la mise en place de projets pédagogiques communs. A partir de la rentrée 2014, chaque secteur devra avoir mis sur pied son conseil école-collège, mais certains sont déjà actifs depuis plusieurs mois. Au collège Anne Frank d'Illzach (68), par exemple, les enseignants du collège envisagent de mettre en place à l'attention des élèves de CM2 un atelier théâtre, un travail sur l'antiquité basé sur les bandes dessinées d'Astérix ou encore l'illustration du règlement intérieur. Au collège du Verney à Sallanches (74), le conseil prévoit des rencontres musicales entre écoliers et collégiens ou encore un travail en commun à l'occasion du printemps des poètes.

### De nouvelles filières dans le supérieur

La rentrée universitaire sera marquée par une diminution du nombre de mentions de licence générale. Il ne subsistera que 45 intitulés,



Le 30 juin, Geneviève Fioraso, secrétaire d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a annoncé la création de 77 500 nouvelles bourses annuelles pour « les étudiants des classes moyennes aux revenus modestes ».

contre 320 jusque-là. Ces intitulés seront communs à l'ensemble des universités françaises. Les licences seront désormais réparties en 4 grands domaines d'études : arts, lettres et langues ; sciences humaines et sociales ; droit, économie et gestion ; sciences, technologies et santé.

Autre nouveauté : la naissance d'un BTS Systèmes numériques (SN) issu de la fusion des BTS IRIST et SE. Celui-ci a vocation à couvrir le domaine de l'informatique industrielle et embarquée. Deux options seront proposées : une option Informatique et réseaux (IR) qui mènera aux métiers de technicien ou d'administrateur réseaux et une option Electronique et communication (EC) plus tournée vers la maintenance (technicien de maintenance en informatique, technicien électronicien...). ■

## DES FRAIS DE SCOLARITÉ EN HAUSSE POUR LES FUTURS INGÉNIEURS

Télécom ParisTech, Télécom Bretagne, Télécom SudParis mais aussi les écoles des Mines de Paris de Saint-Étienne, Alès, Douai, Nantes et Albi-Carmaux... A la rentrée, les droits de scolarité de ces neuf écoles d'ingénieurs publiques dépendant du ministère du Redressement productif vont passer de 850 euros à 1 850 euros. A cette somme pourront aussi s'ajouter des frais de scolarité. Cette flambée des coûts est censée compenser en partie

la stagnation, voire la baisse, des subventions accordées par l'État. Seuls les nouveaux étudiants sont concernés par cette hausse des droits d'inscription. Ceux qui sont déjà inscrits paieront les mêmes frais que les années précédentes. Quant aux étudiants boursiers, ils continueront à en être exonérés. Rappelons que les frais d'inscription en DUT et en licence, par exemple, s'élèvent à 184 euros pour la rentrée universitaire 2014-2015.



# Grand Témoin

FLORENCE ROBINE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE (DGESCO)

## « JE VAIS POURSUIVRE LE TRAVAIL ENGAGÉ TOUT EN Y APPORTANT MES PROPRES CONVICTIIONS »

**La Voix des parents : Les parents ont-ils raison d'être inquiets de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée ?**

Florence Robine : Le ministre a été très clair sur le fait que 100 % des communes appliqueront les nouveaux horaires à partir de la rentrée. Et ce pour une bonne raison : ce sont les recteurs d'académie, et pas les maires, qui fixent les horaires d'école, conformément à la loi sur la refondation de l'école. Les maires sont tenus de mettre à leur disposition les moyens nécessaires. Il est aussi de leur responsabilité de mettre en place des activités péri-éducatives après les cours. Il se peut que certains ne le fassent pas. Je le regrette. Heureusement, dans la très grande majorité des cas, la nouvelle organisation a été mise en place de manière concertée avec les communes. Il peut y avoir des blocages ici ou là, mais j'ai bon espoir que, d'ici la rentrée, l'esprit de responsabilité reprenne le dessus. Il en va de l'avenir de nos enfants. C'est pour prendre en compte leur rythme plutôt que celui des adultes que cette réforme est menée.

**VDP : Plusieurs études montrent que le niveau des élèves ne cesse de faiblir. Qu'allez-vous mettre en œuvre pour inverser cette tendance ?**

F.R. : Il est grand temps de s'occuper des contenus. Le travail de refonte des programmes de l'école élémentaire, de la maternelle et du collège a déjà débuté. Il aboutira dans les mois qui viennent. Nous devons mieux organiser l'enseignement et accompagner plus efficacement les élèves. La nouvelle formation des enseignants va aussi porter ses fruits. Les premiers stagiaires, qui vont arriver sur le terrain cette année, vont bénéficier d'une formation à la fois théorique et pratique et d'un meilleur accompagnement. La réforme de l'éducation prioritaire est aussi un chantier formidable car elle donne des



Florence Robine  
Directrice générale de l'enseignement scolaire

moyens supplémentaires aux établissements et du temps de concertation aux enseignants afin qu'ils mènent une réflexion sur leurs pratiques. Il ne faut pas non plus avoir peur de modifier la carte de l'éducation prioritaire. Nous allons nous y atteler.

**VDP : La plupart de ces réformes ont été lancées avant votre arrivée. La direction qui a été prise est-elle la bonne ?**

F.R. : Si je suis là, c'est que je crois profondément en la réussite de ce projet. Depuis le temps que je travaille dans l'éducation, je connais les difficultés des écoles et des familles. Je sais ce dont elles ont besoin. Je vais poursuivre le travail engagé tout en y apportant mes propres convictions. C'est le cas en matière d'évaluation par exemple. Comme le ministre, je souhaite la faire évoluer pour la rendre plus efficace et plus valorisante pour les élèves. Même si le processus est lent, l'école est en train de changer. Il faut faire preuve de patience, de force de conviction, d'ambition ainsi que d'une certaine souplesse sans lâcher sur les objectifs.

REPÈRE

Normalienne et agrégée de sciences physiques, Florence Robine est devenue inspectrice générale en 2004. Après avoir été successivement rectrice des académies de Guyane, de Rouen et de Créteil, elle a été nommée directrice générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) le 7 mai dernier. C'est elle qui est en charge d'élaborer la politique éducative et pédagogique et d'assurer la mise en œuvre des programmes d'enseignement des écoles, des collèges, des lycées et des lycées professionnels. Agée de 55 ans, c'est la première femme à occuper ce poste.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PEEP



Nommé le 2 avril 2014 ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Benoît Hamon a prononcé un discours devant des responsables d'associations et des parents d'élèves de la Peep lors de l'assemblée générale de la Fédération le 21 juin dernier à Paris.

« La création d'un véritable statut du parent délégué permettra aux responsables départementaux, académiques et nationaux de la PEEP d'accomplir pleinement leur engagement, en toute indépendance. La PEEP entend que le label de Grande Cause Nationale (l'engagement associatif) permette l'aboutissement de ce dossier en 2014. » Le projet associatif 2014-2015 voté lors de l'assemblée générale de la Peep, qui s'est tenue le 21 juin, demande que l'Éducation nationale reconnaisse l'engagement et l'utilité des représentants de parents d'élèves dans le système éducatif. Une demande réitérée par Valérie Marty dans son discours d'ouverture, en présence du ministre de l'Éducation, Benoît Hamon : « Nous vous demandons aujourd'hui une véritable reconnaissance du rôle des représentants de parents d'élèves au cœur de l'École, au travers de la création d'un véritable statut du parent délégué » (lire page 8). Dans son discours, le ministre a salué pour sa part la tonalité des prises de position de la Peep qu'il trouve « toujours constructives et qui cherchent à insister sur ce qu'on peut améliorer, le positif ».



Valérie Marty, présidente nationale de la Peep et le ministre de l'Éducation, Benoît Hamon.

## GRANDS PRIX PEEP

Dimanche 22 juin, dans le cadre du Musée des Lettres et Manuscrits à Paris, la Fédération PEEP a procédé à la remise de ses deux prix pour la jeunesse : le Grand Prix des jeunes lecteurs (GPJL) et le Grand Prix des jeunes dessinateurs (GPJD). Deux concours parrainés par le ministère de l'Éducation



L'écrivain Daniel Pennac (au premier rang, deuxième à gauche) entouré des jeunes participants des Grands Prix.

nationale, qui ont respectivement pour but de promouvoir le goût de la lecture chez les élèves du CM1 à la 5<sup>e</sup> et celui du dessin chez les élèves de primaire. Les jeunes membres du jury du 30<sup>e</sup> GPJL ont décerné le prix à Daniel Pennac pour son ouvrage « Le roman d'Ernest et Célestine » (éd. Casterman Poche). ■

## LA VOIX DES PARENTS EN LIGNE

Votre magazine est disponible en version numérique, incluant des informations complémentaires, sur le site internet [www.lavoixdesparents.com](http://www.lavoixdesparents.com). Le contenu du site « La Voix des Parents » étant réservé aux abonnés, entrez le code ci-dessous : il vous permettra un accès à la totalité du site.



Code d'accès pour le numéro 382 (août-septembre-octobre 2014) : **382BF5**



en partenariat avec



## PARTENARIAT PEEP-TERNÉLIA : L'INTÉRÊT DES FAMILLES EN COMMUN



Valérie Marty, présidente nationale de la Peep, et Emmanuel Faurie, directeur fédéral de Ternélia.

**La Voix des Parents : La Peep et Ternélia s'engagent aujourd'hui dans un partenariat. Emmanuel Faurie, pouvez-vous nous présenter Ternélia, dont vous êtes le directeur fédéral ?**

**Emmanuel Faurie :** Ternélia est une fédération d'associations de tourisme propriétaires et gestionnaires de villages vacances. Nous regroupons 52 résidences de tourisme indépendantes juridiquement mais qui adhèrent à notre réseau pour 3 raisons majeures : une représentation à l'échelle nationale, la défense de valeurs partagées (rendre accessible les vacances à tous, faire découvrir les richesses et les spécificités de nos territoires), ainsi qu'une image commune et une force de promotion efficiente.

**VDP : Valérie Marty, quelles sont les raisons du partenariat que la Peep noue avec Ternélia ?**

**Valérie Marty :** Outre des caractéristiques communes à nos deux mouvements (les associations, la famille...), Ternélia développe une vision des vacances à laquelle nous adhérons pleinement. En plus de rendre accessibles les vacances au plus grand

nombre de familles, les séjours Ternélia ont aussi pour but de susciter la curiosité des enfants, l'apprentissage et la découverte avec une pédagogie adaptée.

**EF :** En effet, nos clubs enfants de 3 mois à 17 ans répondent à ces objectifs. Par une approche ludique et adaptée à chaque tranche d'âge, les vacances sont synonymes de rencontre, de découverte en lien avec le territoire. Nous attachons une grande importance au fait que les enfants découvrent l'art de vivre du pays d'accueil à travers ses spécificités géographiques et économiques, ses traditions, ses sports. Un exemple : dans notre village vacances de Saint-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée, tout en s'amusant les enfants découvrent les marées, l'estran, les différentes techniques de pêche, les marais salants, l'initiation au catamaran...

**VDP : Pensez-vous avoir des valeurs communes ?**

**VM :** La Peep a toujours milité pour l'épanouissement de la personnalité de l'élève et l'égalité des chances. Quand la Peep défend les valeurs d'accessibilité à l'éducation pour tous, Ternélia œuvre pour l'accessibilité aux vacances pour tous grâce à des tarifs modulés et adaptés (prise en compte du quotient familial, de l'âge des enfants, etc.).

**EF :** Absolument ! J'ajouterai que nous avons aussi en commun des valeurs de découverte, d'ouverture. Nos structures, implantées au cœur de terroirs riches en découvertes, nous incitent à faire partager cette même passion et rendre les vacances certes ludiques mais aussi éducatives.

**VDP : Emmanuel Faurie, en quoi Ternélia se distingue des autres organismes qui proposent des séjours en famille dans des villages et résidences de vacances ?**

**EF :** Nos résidences sont à taille humaine (70 - 100 chambres). Un accent particulier est mis sur la découverte des territoires. Chaque structure est indépendante dans son fonctionnement ce qui la rend légitime dans ses choix en terme de décoration, d'aménagement, de restauration...

**VDP : Quels sont les avantages de ce partenariat pour les adhérents Peep ?**

**VM :** Nos adhérents bénéficieront d'une **remise de 10 %** par rapport au tarif public sur l'ensemble des destinations proposées par Ternélia, et ce toute l'année.

**EF :** Et à titre d'offre de bienvenue, Ternélia offre à chacun des adhérents Peep un **chèque de 100 euros** à déduire pour tout séjour en famille, valable dès cet hiver.

Été, hiver... Découvrir les vacances proposées par Ternélia ? Rendez-vous sur le site [www.ternelia.com](http://www.ternelia.com). Pour des renseignements sur les réductions accordées aux adhérents PEEP, contactez Ternélia au 04 50 66 65 20 et identifiez-vous avec votre numéro d'adhérent.

## SORTIES DVD



### « Sur le chemin de l'école »

Lors de ses nombreux périples à travers le monde, le réalisateur Pascal Plisson a découvert le courage d'enfants prêts à parcourir de nombreux kilomètres à pied, au cœur d'une nature bien souvent hostile, afin de pouvoir se rendre à l'école chaque matin. Lauréat du César 2014 du meilleur film documentaire, « Sur le chemin de l'école », nous entraîne ainsi dans un quotidien hors norme, aux côtés de quatre enfants.

Jackson, 11 ans, qui vit au Kenya et parcourt matin et soir quinze kilomètres avec sa petite sœur au milieu de la savane et des animaux sauvages. Zahira, 12 ans, qui habite dans les montagnes escarpées de l'Atlas marocain, et qui doit effectuer une marche exténuante pour rejoindre son internat avec ses deux amies. Samuel, 13 ans, qui vit en Inde et qui, chaque jour, doit accomplir quatre kilomètres jusqu'à son école dans un fauteuil roulant de fortune. Et enfin Carlito, 11 ans, qui traverse les plaines de Patagonie à cheval sur plus de dix-huit kilomètres, deux fois par jour, quel que soit le temps...

Filmé dans des paysages grandioses, « Sur le chemin de l'école » est une incroyable aventure humaine, émouvante et fascinante à la fois. ■

« Sur le chemin de l'école », un film de Pascal Plisson. En DVD, 78 min, 9,90 euros.



### « En sortant de l'école »

Collection de 13 films d'animation originaux et étonnants, qui associent poétiquement 13 poèmes de Jacques Prévert à l'univers graphique de jeunes réalisateurs talentueux, le DVD « En sortant de l'école » nous entraîne dans l'univers foisonnant de fantaisie du célèbre auteur de « Paroles ».

Si les 13 courts métrages, réalisés par de jeunes diplômés des écoles d'animation françaises, ont chacun leurs spécificités, en termes d'images et de rythme, ils réussissent tous à nous faire partager l'art apparemment simple de Prévert. A noter également la diversité des techniques utilisées dans cette collection : animation traditionnelle, papier découpé, 2D numérique, 3D...

Coproduite par France Télévisions, cette collection « En sortant de l'école » s'enrichira d'un nouvel opus en 2015 avec une édition dédiée au poète Robert Desnos. ■

« En sortant de l'école ». DVD regroupant 13 films de 3 minutes et un making-of. 14,99 euros.

## Rendez-vous

### Journées du patrimoine

Les 20 et 21 septembre prochain se dérouleront les Journées du Patrimoine, l'occasion pour tous de découvrir des milliers de sites publics ou privés (16 000 l'an passé !), chargés d'histoire. Proposée par le ministère de la Culture et de la Communication, cette 31<sup>e</sup> édition aura pour thème « « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ». L'accent sera donc mis sur les activités et les créations de l'homme et son environnement naturel, entre les monuments (œuvres architecturales, sculptures, peintures, etc.) et les sites naturels remarquables. ■

Retrouvez le programme détaillé de ces deux journées sur le site officiel : [journeesdupatrimoine.culture.fr](http://journeesdupatrimoine.culture.fr)



### Fête de la science

Créée en 1991 et pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la science 2014 se déroulera du 26 septembre au 19 octobre. Manipulez, testez, participez à des visites de laboratoires, dialoguez avec des chercheurs, découvrez les métiers de la recherche... ce sont plusieurs milliers d'animations gratuites, partout en France, qui vous attendent pour une découverte conviviale et ludique de la science. ■

Vous pouvez consulter le programme prévu dans votre région sur le site [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr).

## SOLIDARITÉ

### Pour une rentrée solidaire... et gauloise !

Produit « pratique, malin et généreux » de la rentrée scolaire, le Kit Plio fête ses quinze ans ! Accompagné d'étiquettes adhésives originales sur lesquelles on retrouve les personnages d'Astérix et Obélix, le kit se compose de 10 feuilles transparentes prédécoupées et préencollées qui s'adaptent à tous les formats de livres. Chaque kit, vendu au prix de 5 euros, contribue aux actions de l'association Handicap international sur le terrain. ■

Le Kit Plio est disponible en grandes surfaces et sur [www.boutique-handicap-international.com](http://www.boutique-handicap-international.com).





Suivre la scolarité de son enfant, c'est essentiel,  
Avoir des outils pour l'aider, c'est mieux !

[peep.educlever.com](http://peep.educlever.com)



**La PEEP met à votre disposition**  
**PEEP Accompagnement scolaire**  
un service Internet particulièrement  
novateur et totalement personnalisé,  
pour un accompagnement ludique et  
efficace à un tarif adhérent.

**Avec PEEP Accompagnement scolaire, accédez à :**

- un tableau de bord complet pour suivre les résultats et la progression de votre enfant,
- un planning de révision personnalisable,
- une séance du jour variée et transversale avec des séquences adaptées,
- l'accès à plus de 25 matières,
- des outils d'apprentissage complémentaires : annales corrigées, dictionnaires, calculatrice, glossaires, etc.

**Avec PEEP Accompagnement scolaire et son service en ligne, accompagnez votre enfant dans sa scolarité en toute simplicité !**

**LIBERTÉ OFFRE MENSUELLE**

**15€<sup>99</sup>** par mois \*

**PROGRÈS OFFRE 3 MOIS -25%**

**11€<sup>99</sup>** par mois \*  
Facturé en un paiement de 35,96 €

**RÉUSSITE OFFRE 12 MOIS -50%**

**7€<sup>99</sup>** par mois \*  
Facturé en un paiement de 95,88 €  
Payable en 3 fois sans frais.

\* Abonnements jusqu'à 5 comptes enfant par famille. Pour l'offre mensuelle : 15,99€ par mois, reconductible chaque mois, résiliable au terme de l'abonnement. Pour l'offre 3 mois : 35,96€ les 3 premiers mois, reconductible par période de 3 mois à 35,96€, résiliable au terme de l'abonnement. Pour l'offre 12 mois : 95,88€ les 12 premiers mois, reconductible par période de 12 mois à 95,88€, résiliable au terme de l'abonnement.  
Voir les conditions sur [peep.educlever.com/cg](http://peep.educlever.com/cg)

# Le parc Phoenix de Nice

## UN « REMARQUABLE JARDIN »

Composé d'une vingtaine de jardins à thèmes sonorisés s'étendant sur quelque 7 hectares, le parc Phoenix de Nice propose une plongée grandeur nature au milieu de plantes exotiques et d'un espace animalier très varié.

Labellisé « jardin remarquable » en 2011 par le ministère de la Culture, le parc Phoenix est le deuxième site touristique le plus visité de la Côte d'Azur, avec près de 500 000 visiteurs chaque année ! Un parc qui se distingue avant tout par la richesse de ses espèces végétales : plantes méditerranéennes, plantes succulentes, plantes aromatiques, plantes tropicales, subtropicales... plus de 2 500 espèces sont présentes, dont certaines réputées « rares » ou « remarquables ».

### Une oasis de verdure

Petits et grands pourront également s'extasier devant des paysages étonnants tels une bambouseraie, un jardin de cucurbitacées ou encore « l'île des temps révolus », avec des végétaux vieux de 8 millions d'années ! Mais le temps fort de la visite

reste sans conteste le « diamant vert », une serre de 7000 m<sup>2</sup> au sol et haute de 25 mètres, la plus grande d'Europe d'un seul tenant ! Dans un climat tropical reconstitué (80 % d'humidité), on y découvre une cinquantaine d'espèces de palmiers, une forêt de fougères arborescentes, un jardin d'orchidées... Où se dévoile l'extraordinaire richesse du monde végétal.

Et si le parc Phoenix se présente avant tout comme une oasis de verdure, de nombreux animaux peuplent également les 7 hectares du parc. Wallabys, loutres, tortues du Sahel, aras macao (perroquets de quatre couleurs), caméléons, caïmans... Au total, ce sont plus de 400 espèces animales que l'on peut observer, en liberté ou dans leur enclos.

Au cours de la visite au cœur de la biodiversité de la faune et de la flore, les enfants



Parc Phoenix - Ville de Nice

### INFOS PRATIQUES

Parc Phoenix - 405, Promenade des Anglais, à Nice. Ouvert tous les jours de l'année.  
Informations : [www.parc-phoenix.org](http://www.parc-phoenix.org) et au 04 92 29 77 00.

auront aussi l'occasion de se distraire : « Structures gonflables, ateliers de rempotage de fleurs, spectacles, tours de petit train et autres surprises attendent les enfants pour passer de bons moments ! », promet Michel Hénocq, directeur du parc. ■

INTERVIEW

**Michel Hénocq**, directeur du Parc Phoenix de Nice

## « DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ marine locale »

### Quels sont les intérêts majeurs du Parc pour les parents et leurs enfants ?

Le Parc Phoenix est le paradis des enfants ! Toute l'année, mais surtout pendant les vacances scolaires, ils sont à la fête. Les animations se succèdent et se déclinent selon les saisons : parcours d'énigmes plein de surprises pour les 6-12 ans à l'occasion de Pâques, animations et spectacles pendant les vacances d'hiver dans un décor féérique et magique, etc. Et tout

au long de l'année, avec leurs parents, les enfants pourront admirer les animaux présents dans le parc (lémuriens, loutres, wallabies, oiseaux exotiques...) et profiter des expositions proposées.

### Prévoyez-vous la mise en place de nouveautés (animations, expositions) pour 2014 ?

Depuis le 20 juin 2014 et jusqu'à la fin de l'année, une exposition « Les yeux de la mer » est proposée au public :

l'alliance originale de l'art et des sciences dans notre vision de la biodiversité marine. Une exposition novatrice qui retrace les différentes techniques utilisées par les scientifiques et les artistes au cours du temps. Le public suivra un chemin initiatique qui lui permettra de découvrir la biodiversité marine locale, les moyens de la représenter, de la comprendre et de la protéger. Cette exposition est traduite en 9 langues.





# POUR UNE HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE EFFICACE

Si l'hygiène bucco-dentaire est défaillante elle peut présenter des risques importants pour les dents et les gencives. Pour une bonne santé dentaire, suivez le guide des règles simples de prévention !

**P**reuve que l'état de santé bucco-dentaire des enfants s'est amélioré depuis la fin des années 80, l'indice carieux est passé de 4,2 en 1987 à 1,2 en 2006 chez les enfants âgés de 12 ans (étude de l'UFSBD). Quant à la part des enfants indemnes de caries, elle a même augmenté de 12 % à 56 % au cours de la même période ! Mais, malgré cette avancée, des constats faits dans les écoles par les médecins et les infirmières scolaires ont montré que bien des enfants arrivent chaque jour en classe sans s'être brossés les dents. Si cette règle d'or d'hygiène quotidienne n'est pas encore respectée, qu'en est-il des autres ? Un rappel s'impose.

## Les 4 commandements

Aller chez son pédiatre ou son médecin généraliste pour une visite de contrôle paraît naturel et logique mais pour la visite chez le dentiste c'est une autre histoire. Or, la santé des dents est tout aussi impor-

tante tout comme la familiarisation avec le cabinet dentaire. Il est donc recommandé une première visite aux alentours de l'âge d'un an s'il y a des dents et tous les 6 mois en moyenne pour détecter à temps des caries débutantes.

Autre facteur intervenant dans la santé bucco-dentaire, l'alimentation. Elle se doit d'être équilibrée mais aussi régulière et variée en évitant le grignotage. Et quand l'heure du coucher sonne il n'est plus temps de consommer ni boissons (hors l'eau) ni aliments car la salive favorise la formation de plaque dentaire.

Cette fameuse plaque dentaire que le brossage a pour mission d'éliminer. Cette action, trop souvent négligée, se fait sous contrôle parental jusqu'à 6 ans et commence dès l'apparition de la première dent avec une compresse. Si brosser le dessus des dents suffit chez les petits avec quelques mouvements de va-et-vient intérieur et extérieur, à partir de 5-6 ans, ce n'est pas tant le temps passé qui rend le

brossage efficace que la méthode utilisée deux fois par jour minimum.

## Des gestes très précis

A noter que les dents du « haut » et les dents du « bas » doivent être brossées séparément à l'aide d'un dentifrice au fluor adapté à l'âge. Pour ce faire l'Association Dentaire de France (ADF) préconise un brossage face par face. Premièrement, la face occlusale (la face qui mastique) des dents du fond en opérant un mouvement de va et vient sur un groupe de 2 à 3 dents. Décaler ensuite progressivement le brossage jusque de l'autre côté de la mâchoire. Dans un deuxième temps, s'occuper des faces latérales, d'abord côté joue, pour finir côté langue. En commençant par les dents du fond, on brosse de la gencive vers l'extrémité de la dent (du rose vers le blanc pour les enfants) la brosse étant inclinée à 45° par rapport aux dents. Brosser ainsi chaque dent 3 ou 4 fois dans un mouvement de "rouleau" de la gencive vers la dent avant de passer à la suivante. Arrivé de l'autre côté de la mâchoire, passer côté langue et recommencer en sens inverse. Pour le nettoyage des incisives, tenir la brosse verticalement (en raison de la courbure de la mâchoire qui ne permet pas un brossage efficace à l'horizontale). Et c'est reparti sur la mâchoire inférieure.

Côté matériel, la brosse à dents doit avoir une petite tête et être à poils synthétiques souples. Changée au minimum tous les 3 mois, inutile de préciser qu'elle ne se prête pas ! Quant à la brosse à dents électrique, selon le docteur Amélie Reibel-Domergue, son usage ne doit pas être fait avant l'âge de 9-10 ans. ■

## L'AVIS DU SPÉCIALISTE

Docteur Amélie Reibel-Domergue, *pédodontiste (Paris)*

### “ATTENTION AUX DENTS DE LAIT !”

« Je constate une recrudescence des caries chez le très jeune enfant (2 ans) liée à des mauvaises habitudes alimentaires. Or, les dents de lait sont particulièrement sensibles aux produits sucrés donc, hors jour particulier type anniversaire, la boisson principale d'un enfant doit être de l'eau et les bonbons proscrits du quotidien. A noter que des caries non soignées sur des dents de lait ont des conséquences sur la santé des dents définitives et occasionnent des douleurs à l'enfant et des problèmes alimentaires. »



# Une TABLETTE TACTILE : OUI !

Depuis qu'Apple a lancé son iPad, les tablettes tactiles font fureur auprès des adultes comme des enfants. Il en existe pour tous les âges. Mais toutes ne se valent pas.

**V**ous cherchez une tablette pour votre enfant ? Bonne idée. Grâce à leur écran tactile et à leurs innombrables applications ludo-éducatives, les tablettes sont devenues des outils aux intérêts multiples. Avec elles, l'enfant peut apprendre en s'amusant et ce, dès son plus jeune âge. En plus, elles sont ultra-simples à utiliser et peuvent se transporter partout. Même les pédo-psychiatres les conseillent. « *D'un côté, (les écrans interactifs) encouragent la résolution intuitive des tâches et les apprentissages par essais et par erreurs, note le psychiatre Serge Tisseron dans son dernier ouvrage (1). D'un autre côté, ils mettent à contribution la capacité d'anticipation et le retour d'expérience* ». Les tablettes

tactiles développent également d'autres notions comme la capacité d'innovation, la créativité et la réflexion stratégique, sans que jamais l'erreur ne soit pénalisée – l'enfant à tout loisir de recommencer.

## Accompagnement parental et usage modéré

En dépit de tous leurs avantages, elles ne sont toutefois pas à offrir au berceau ! Serge Tisseron estime préférable d'attendre que l'enfant ait atteint l'âge de 6 ans pour le laisser jouer avec cet écran interactif, et encore, avec parcimonie et sans accès à Internet. L'accès au web, lui, ne doit pas intervenir avant l'âge de 9 ans. Dans tous les cas, un accompagnement par les parents et un usage modéré sont



## L'AVIS DU SPÉCIALISTE

**Mickaël**, vendeur dans un magasin d'électronique

### « ÉCRAN, MÉMOIRE... ATTENTION AU CHOIX ! »

« Le choix d'une tablette pour enfants se fait en premier lieu en fonction de la taille de l'écran. Plus il est grand, plus il est confortable à utiliser, mais plus la tablette est lourde et plus il sera compliqué de la transporter. Il doit aussi être capacitif de manière à bien répondre aux commandes tactiles (un écran capacitif s'utilise en effleurant l'écran du bout des doigts, Ndlr) et proposer un angle de vision large et une définition HD (minimum 1280 x 800 en format 16/9 pour un usage multimédia ou 1024 x 768 en 4/3).

Entre Android, iOS et Windows 8, peu importe. Choisissez le système d'exploitation intégré en fonction de vos

habitudes. Dans l'idéal, la tablette doit disposer de suffisamment de mémoire interne (4 Go est un minimum, mais 8 Go est plus confortable), d'une bonne autonomie, de 2 webcams (une à l'avant et une à l'arrière) et d'une prise casque. Elle doit embarquer un gyroscope ou un accéléromètre, indispensable pour jouer à certains jeux dans lesquels les mouvements de la tablette dirigent l'action, ainsi qu'une bonne connectivité. Préférez du Wi-Fi de type N, plus rapide, voire d'un accès 3G ou 4G pour accéder à Internet de partout. Attention toutefois car, dans ce cas, un abonnement auprès d'un opérateur de téléphonie est nécessaire. »

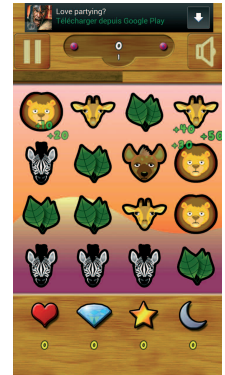


# Mais laquelle ?

## ZOOLICIOUS

Un choix de jeu ludo-éducatif parmi l'offre innombrable en la matière : « Zoolicious ». Dans ce jeu qui mélange vitesse et réflexion, vous devez reconstituer la chaîne alimentaire en passant par différents animaux de la jungle, par exemple le lion qui mange la girafe qui elle-même mange de l'herbe. Le but est de réaliser la plus longue chaîne possible. Mais attention, le temps est compté. Et en plus, certains animaux n'attaquent qu'en groupe. Grisant, quel que soit l'âge.

Disponible gratuitement sur le Google Playstore.



indispensables. Mais encore faut-il trouver un modèle adapté à l'enfant. De nombreux fabricants se sont lancés sur ce créneau porteur. Mais entre la tablette à quelques dizaines d'euros et les modèles destinés aux adultes, la marge est grande.

### Les tablettes « jouets »

Elles sont principalement destinées aux enfants de moins de 8 ans. Grâce à elles, l'enfant peut jouer, écouter des chansons, lire des histoires, regarder des vidéos ou des dessins animés, etc. Impossible en revanche

de se connecter à Internet. Vous pourrez donc confier la tablette à votre enfant en toute sécurité, mais en contrepartie, l'évolutivité sera limitée. Avec ce genre de matériel, vous pouvez généralement ajouter des applications, mais la procédure est compliquée et le choix limité.

Enfin, les performances de ces tablettes sont en général assez faibles. L'écran est souvent petit et peu réactif, le processeur manque de puissance et la mémoire interne est limitée. Dernier défaut : elles s'utilisent uniquement avec des piles. Pour ce type de tablettes, dont Leapfrog

et VTech sont les leaders, comptez une centaine d'euros.

### Les vraies tablettes pour enfants

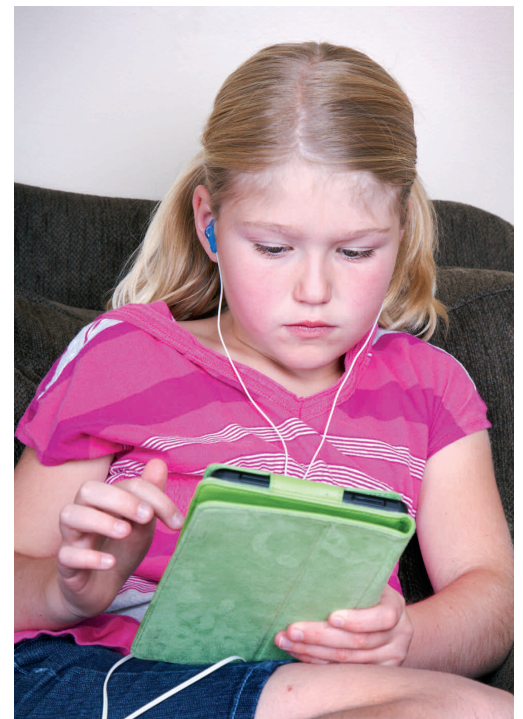
Leur écran est un peu plus large, leur mémoire interne plus étendue (de 2 à 8 Go en moyenne) et leurs performances plus élevées grâce à des composants de meilleure qualité. Mais ce qui différencie surtout les tablettes pour enfants des jouets, c'est l'interface Android qu'elles intègrent. Celle-ci a en général été retravaillée par les fabricants de manière à la rendre plus ludique.

Contrairement aux tablettes-jouets, ces modèles peuvent se connecter à Internet en wifi, ce qui permet notamment de télécharger facilement des applications complémentaires, soit sur la plateforme du fabricant, soit directement sur le Google Play store, comme avec une tablette classique. L'enfant pourra aussi aller sur le web, mais pas d'inquiétude, ces appareils sont tous munis d'un contrôle parental paramétrable sur lequel les adultes ont la main. Pratiques tout en étant assez résistantes (attention toutefois à l'écran qui reste fragile), ces tablettes constituent un bon compromis pour les enfants de 8 à 12 ans.

Du modèle basique à une centaine d'euros à la tablette plus « haut-gamme » à près de 300 euros, le choix de tablettes pour enfants est large.

### Les tablettes pour les plus grands

A partir de 10 ans, la question de lui offrir une tablette pour adultes se pose. L'avantage de cette solution, c'est que votre enfant pourra profiter de tout ce que peut offrir une tablette tactile. Il aura (suite page 34)



L'accès au web avec une tablette ne doit pas intervenir avant l'âge de 9 ans.

ainsi accès à une quantité astronomique d'applications, de jeux, de logiciels éducatifs ou créatifs... Il pourra également l'utiliser pour écouter de la musique, pour voir des films, regarder la télévision, faire des recherches sur Internet pour préparer ses exposés, etc. Certes, ces tablettes sont plus chères et plus fragiles que les autres, mais acheter une housse de protection est souvent indispensable.

### Contrôle parental

Reste un point noir : la sécurité. La plupart intègrent bien des systèmes de contrôle, mais ceux-ci ne font qu'empêcher l'accès à certaines fonctionnalités (Internet, téléchargement d'applications, etc), sans plus de détails. L'idéal est donc d'installer un véritable logiciel de contrôle parental équipé d'un système de filtrage (il suffit pour cela de télécharger une application) qui bloquera l'accès à certains si-

tes Internet ou empêchera de télécharger certains types d'applications en fonction de leur contenu. Vous pouvez également décider de prêter votre propre tablette à votre enfant. Dans ce cas, pensez à lui créer un compte utilisateur. Les tablettes Android les plus récentes (à partir de la version 4.2) proposent cette option (cette manipulation n'est pas possible sur les tablettes Apple). Cela évitera que votre enfant ne mélange vos icônes ou ne supprime des fichiers par mégarde. Une autre bonne idée consiste à télécharger l'application Mode enfant qui modifie l'interface d'une tablette classique et ajoute des contenus pour la transformer en tablette pour enfant. ■

CB

Note

1 – « 3-6-9-12 – Apprivoiser les écrans et grandir », Serge Tisseron, éditions Erès.

### LA VOIX DES PARENTS

89-91, bd Berthier, 75 847 Paris Cedex 17  
Tél : 01 44 15 18 18 - Fax : 01 47 66 33 02

N° 382 - Août-septembre-octobre 2014

Abonnement 5 numéros par an : 12 ou 16 euros

Directrice de la publication : Valérie MARTY  
Comité éditorial : Patrick DUGENNE,  
Bruno JOUVENCE, Myriam MENEZ, Joël VEIES  
Secrétaire de rédaction : Marthe TURQUIEH – Publicité : PLC – 31, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris.  
Tél : 01 45 26 08 30 – Conception et réalisation : Agenciel / Coordination éditoriale : Olivier GARNIER – Commission paritaire : n° 0117 G 79300 – Impression : Touraine Rotos – 32, Av Charles-Bedaux, 37000 Tours – ISSN : 0049 6693 – Dépôt légal à parution.

Crédit couverture : Mychèle DANIAU / AFP Photos.  
Autres crédits : Sipa Press, Getty Images, AFP Photos.

Ce numéro comporte un encart jeté sur la 4e de couverture EF Education, recto verso format A5.



Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 "Informatique et liberté", chaque adhérent abonné dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la PEEP.

Un article a retenu votre attention et vous souhaitez réagir ? Ecrivez-nous :  
La Voix des Parents – Courrier des lecteurs – 89, bd Berthier, 75847 Paris Cedex 17.  
Ou par e-mail : vdp@peep.asso.fr

Retrouvez le bulletin d'abonnement sur le site du magazine [www.lavoixdesparents.com](http://www.lavoixdesparents.com).

## Les Salons de l'Orientation en 2014-2015

- **14 Salons Grandes Écoles** Paris | Nantes | Lille | Lyon | Toulouse | Aix-en-Provence | Montpellier | Strasbourg | Bordeaux | Metz | Caen | Rennes | Nice | Limoges
- **28 Salons des Études Supérieures** Clermont-Ferrand | Valence | Rouen | Pau | Tours | La Roche-sur-Yon | Poitiers | Besançon | Quimper | Bordeaux | Marseille | Angers | Orléans | Vannes | Toulon | Dijon | Bayonne | Strasbourg | Nice | Metz | Angoulême | Le Mans | Nancy | Annecy | Grenoble | Aix-en-Provence | Tarbes
- **9 Salons des Formations et Carrières Internationales** Paris (2 dates octobre et mars) | Bruxelles | Londres | Aix-en-Provence | Lyon | Strasbourg | Nice | Genève
- **3 Salons des Masters, MS et MBA...** Paris (3 dates / septembre, novembre et mars)
- **5 Salons de la Poursuite d'Études après un Bac +2/3** Paris | Nantes | Montpellier | Lyon | Lille
- **6 Salons Sup'Alternance** Paris (2 dates / avril et juillet) | Nantes | Lyon | Montpellier | Lille
- **Et bien d'autres thématiques ...** Après Bac | Rentrée Étudiante | 2<sup>ème</sup> Rentrée | 1<sup>ère</sup> et Terminales | Infosup | Artistique & Culturel | Toursime & Hotellerie-Restaurant | Santé, Paramédical & Social | Métiers du Sport | Commerce, Management & Communication | Numérique | Luxe | Cadres & Salariés...

Informations & invitation gratuite

**Studyrama.com**





Filières **S** et **ES**

# Préparez le Bac et les études supérieures

## Stages intensifs :

Bac de français • Bac S • Bac ES  
Objectif Médecine • Objectif Prépa • Écoles Post Bac

.....  
▼  
.....  
**Spécialiste des concours  
et des filières sélectives depuis 2007**

Médecine, classes prépas,  
concours Avenir, Accès, Sésame...

PARIS • NANTES

**Tél. 01 42 05 41 36**

[www.cours-thales.fr](http://www.cours-thales.fr)

Paris : Lycée Stanislas (6<sup>e</sup>) - Lycée Saint-Jean-de-Passy (16<sup>e</sup>)

Nantes : Lycée Saint-Stanislas





**LAUREATE**  
INTERNATIONAL  
UNIVERSITIES

Hospitality  
Education

Débutez votre carrière dans l'une  
des meilleures écoles hôtelières au monde !

## PROGRAMMES LICENCES - POST-UNIVERSITAIRES - MBA

### GLION, L'ÉCOLE HÔTELIÈRE PAR EXCELLENCE



Découvrez nos formations dans les domaines de l'Hôtellerie,  
du Tourisme, de l'Évènementiel, des Sports et des Loisirs.

Campus en Suisse (Glion et Bulle) et à Londres

[www.glion.fr](http://www.glion.fr)



**GLION**  
INSTITUT DE HAUTES ETUDES

### LES ROCHES, ÉDUCATION ET CARRIÈRE SANS FRONTIÈRE



Formation supérieure en Gestion Hôtelière avec possibilités  
de transferts internationaux.

Campus en Suisse, Espagne et Chine

[www.lesroches.edu/fr](http://www.lesroches.edu/fr)



### L'AUSTRALIE, UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE



Campus au centre de Sydney et dans les "Blue Mountains"

[www.bluemountains.edu.au](http://www.bluemountains.edu.au)



POUR TOUTE INFORMATION,  
VEUILLEZ CONTACTER  
NOTRE REPRÉSENTANTE OFFICIELLE,  
**MARTINE CHARPENET**

06 77 84 13 60

[martine.charpenet@laureatehospitality.com](mailto:martine.charpenet@laureatehospitality.com)